#274

Dynam!sme

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) - 08-09/2018

06
Passage de flambeau à la présidence de l'UWE

17
Gros plan sur les "Agences de Développement Territorial"

40
Formation EPM en "Gestion énergétique"

Spécial "Économie, R&D, innovation"

union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Votre entreprise est-elle déjà fan de la Boutique de tri ?

Trier les PMC est obligatoire dans les entreprises, mais ce n'est pas vraiment évident à réaliser. Voilà pourquoi la Boutique de tri de Fost Plus aide votre entreprise à trier plus et d'une meilleure manière. Vous trouverez sur cette boutique en ligne, en plus des informations utiles et des astuces de tri, des autocollants, des affiches et des guides de tri. Le tout à commander gratuitement ou à télécharger.

Commandez gratuitement vos autocollants et vos affiches sur laboutiquedetri.be

Fostplus

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Editorial

par **Yves PRETE**, Président de l'UWE

Entrepreneurs, responsables politiques, citoyens, communes, provinces : **nous avons tous des intérêts communs !**

L'automne 2018 marque la fin de mon mandat à la Présidence de l'Union Wallonne des Entreprises. Trois années bien remplies, trois années pleines de défis enthousiasmants. Au moment de prendre la plume, il y a 3 ans, afin de rédiger mon premier édito de Dynam!sme, j'avais insisté sur la nécessité de pérenniser Ambition 2020. Trois ans plus tard, nous ne devons certainement pas regretter de l'avoir fait, tant ses thèmes prioritaires ont été largement repris dans les programmes des coalitions gouvernementales qui se sont succédées à la tête de la Région. Certes, notre avenir économique continuera d'être dépendant de facteurs que nous ne maîtrisons pas, c'est un fait incontournable. Mais, la reprise de la croissance l'a confirmé : la Wallonie décroche une mention «bien», mais elle aurait pu faire mieux encore. A l'avenir, elle sera encore plus forte et mieux à même de profiter des éléments favorables et de résister aux crises si elle est encore davantage compétitive et si les Wallons sont encore mieux formés. Le tout dans un climat social davantage serein, avec l'aide et le soutien d'une administration modèle d'efficacité et de simplicité. Un avenir meilleur reste donc toujours à construire. Ensemble! Ce message restera comme un des fils rouges de mon mandat.

Les quelques mois qui nous séparent de l'été prochain seront jalonnés d'échéances électorales. A commencer par le scrutin communal et provincial d'octobre.

L'UWE a bien fait de le rappeler: les communes et provinces ont aussi leur rôle à jouer dans le redressement économique de la Wallonie !

Je me plais ici à reprendre quelques-uns des messages forts que nous répétons et répéterons encore à nos interlocuteurs prochainement, qu'ils soient candidats ou mandataires. Les entreprises sont un des moteurs du développement communal par l'emploi qu'elles offrent et par la dynamique économique et sociale qu'elles créent. Les communes et provinces ont donc tout à gagner à les attirer, les accompagner et favoriser ainsi de nombreux emplois de proximité.

Communes et provinces disposen de leviers. Bien utilisés, ils peuvent améliorer les conditions d'existence des entreprises. Pour l'UWE, communes et provinces ont donc un rôle essentiel à jouer, et leur rôle de soutien est primordial. Via ces leviers, les politiques communales donnent à l'économie wallonne les moyens physiques et humains pour se développer plus rapidement. Les politiques menées par les communes durant les 6 prochaines années contribueront à doter la Wallonie d'une économie plus prospère et plus riche en emplois.

Je m'en voudrais de conclure sans partager avec vous la motivation que je n'ai vue que grandir ces dernières années dans le chef des entrepreneurs wallons. Mon mandat m'a permis de m'immerger dans des aventures entrepreneuriales menées par des femmes et des hommes guidés par la passion et le bien commun, l'ambition de développer leur activité et donc de créer de l'emploi. Rien n'est plus motivant pour un patron que de voir son entreprise croître et de signer des contrats d'embauche. Je le pensais déjà avant mon entrée en fonction, je le confirme sans hésitation au moment de céder le relais à Jacques Crahay. Je lui souhaite plein succès. L'UWE est en de bonnes mains ! ■

union wallonne des entreprises

NMC et Luminus inaugurent la plus grande installation photovoltaïque de la Communauté Germanophone

Le lundi 10 septembre, nous avons inauguré une installation de 3120 panneaux solaires placés au sol sur le site de l'entreprise NMC à Raeren. Il s'agit de l'un des équipements les plus importants réalisés en fonds propres en Wallonie.

Une des plus grandes installations de Wallonie

Notre client NMC, leader dans le domaine du développement, de la production et de la commercialisation de mousses synthétiques partage depuis plusieurs années la démarche de Luminus vers un avenir durable. C'est pourquoi, après avoir déjà installé 5696 panneaux solaires sur les toitures de ses entrepôts, la société a décidé de compléter son installation par **3120 nouveaux panneaux au sol**.

Cette nouvelle installation a été réalisée en partenariat avec **notre filiale Dauvister**, spécialisée dans l'implémentation de solutions vertes sur-mesure et plus particulièrement de panneaux photovoltaïques.

Au total, le site NMC de Raeren est donc équipé de près de 9000 panneaux d'une capacité totale de 2,2 MW (1250 kWc sur le toit et de 933 kWc au sol). La production issue des panneaux photovoltaïques est entièrement destinée à l'autoconsommation à raison de 1000 heures de fonctionnement par an. Cela permettra de couvrir **18 % de la consommation totale du site**.

Protection de l'environnement et gestion écologique

La production annuelle estimée de cette nouvelle installation est de **1 995 000 kWh** soit l'équivalent de la consommation de 400 ménages. En termes de CO_2, elle permettra d'éviter l'émission de près de 500 tonnes de CO_2 par an (comparable à la pollution de 80 voitures parcourant 25000 km/an sur base de 150 gr CO_2/km).

Hubert Bosten, CEO de NMC : « La vision de NMC est d'apporter à tous confort et protection pour une vie meilleure. Nos produits en mousses synthétiques contribuent entre autres à préserver des ressources naturelles par une meilleure isolation, à protéger des marchandises lors du transport et à créer des espaces de bien-être par des éléments de design et par une meilleure isolation acoustique. L'investissement dans le photovoltaïque est tout à fait cohérent par rapport à notre vision et vient compléter les autres actions que nous menons pour réduire notre empreinte environnementale.»

L'engagement de NMC

L'installation des panneaux photovoltaïques supplémentaires sur le site de NMC s'inscrit dans sa démarche globale de **développement durable**. En effet, l'entreprise multiplie ses efforts pour la protection de l'environnement grâce à une utilisation efficace des ressources en eau et en électricité, mais aussi via une réduction stricte de ses déchets, un recyclage à près de 100 %, une épuration de l'air et la préservation des eaux.

Grégoire Dallemagne, CEO d'EDF Luminus : « *Cette réalisation confirme la volonté de NMC d'entreprendre de manière durable. L'entreprise a trouvé en Dauvister, filiale du Groupe EDF Luminus, un partenaire innovant et expérimenté pour participer au développement de ce projet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre stratégie qui consiste à offrir à nos clients des solutions d'efficacité énergétique afin de les aider à réduire leur consommation, et ainsi de lutter activement contre le changement climatique.*»

Pour plus d'informations, contactez-nous :

btb@edfluminus.be
www.luminus.be

Sommaire #274

06 Présidence UWE

06 **Jacques CRAHAY** succède à **Yves PRETE** à la tête de l'UWE

10 Ambition 2020

10 **Enseignement |** Enseignement qualifiant

13 Entreprises

13 **Gestion durable |** Le tri des déchets en entreprise

14 **Gestion durable |** La Green Strategy d'UCB

17 SUPPLÉMENT
Gros plan sur les "Agences de Développement Territorial"

39 **Formation |** Transitions électriques

42 Dossier "Economie, R&D, Innovation"

54 Lifestyle

54 **MICE |** Bruxelles

Dynam!sme Le périodique bimestriel édité en commun par l'Union Wallonne des Entreprises ASBL et la Maison des Entreprises wallonnes ASBL

UWE, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre, Tél. : +32 (0) 10.47.19.40, Fax : +32 (0) 10.45.33.43, dynamisme@uwe.be, www.dynamismewallon.be

- **Rédaction :** Yves-Etienne Massart (rédacteur en chef), Thierry Decloux • e-Mail : prenom.nom@uwe.be
- **Conseil de Rédaction :** Jean de Lame, Olivier de Wasseige, André Lebrun, Didier Paquot, Jean-Jacques Westhof
- **Mise en page :** Thierry Decloux • **Impression :** Paperland (Bruxelles) • **Routage :** Axedis (Limal)
- **Régie publicitaire :** Target Advertising SPRL, +32 (0) 81.40.91.59, +32 (0) 497.22.44.45, carole.mawet@targetadvertising.be
- **Editeur Responsable :** Jean de Lame, Chemin du Stocquoy 3, B-1300 Wavre
- **Abonnement annuel (6 numéros) :** 30 EUR à verser sur le compte de la Maison des Entreprises wallonnes 360-1149184-31
- **Tirage :** 7.942 exemplaires (contrôle CIM)

ISSN 0776-1716

Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.

Yves PRETE, Président UWE

Président de l'UWE, c'est probablement le poste le plus social de Wallonie !

LE TITRE POURRAIT SURPRENDRE CERTAINS, MAIS POUR CEUX QUI CONNAISSENT YVES PRETE, IL CORRESPOND PARTICULIÈREMENT BIEN AU PERSONNAGE. CE FUT UN FIL-ROUGE CONSTANT DE L'ENSEMBLE DE SES DISCOURS OU DE SES PRISES DE PAROLE EN PUBLIC EN TANT QUE PRÉSIDENT DE L'UWE : INSISTER SUR LE LIEN ENTRE ENTREPRISE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL. CE MESSAGE DE L'UWE AURA MARQUÉ LES ESPRITS.

A l'heure d'achever son mandat, Yves Prete précise d'emblée qu'il ne sait pas s'il faut tirer le bilan d'une présidence comme celle de l'UWE.

En tout cas, pas de bilan personnel, tant il met en avant le travail d'équipe. "*En soi, la présidence de l'Union Wallonne des Entreprises n'est pas importante. Ce qui l'est beaucoup plus, c'est de voir si l'économie wallonne progresse ou pas. J'ai fait l'exercice de regarder ce qui s'était passé depuis 2015 : au début de mon mandat, je me rappelle qu'on constatait une timide reprise de notre économie, avec une croissance qui était faible. Mais, entre 2015 et aujourd'hui, il y a tant de choses qui se sont passées pour en arriver là où nous sommes à l'heure actuelle... Je ne sais pas s'il faut y voir l'influence de l'action de l'UWE, mais notre économie est aujourd'hui sur de bon rails, comme le soulignait notre dernier point conjoncturel*".

Yves Prete enchaîne en précisant qu'il faut cependant tempérer le constat : "*Certes la croissance est là, mais elle est faible. Elle est plus faible que ce qu'elle devrait être pour rattraper le tempo des régions qui nous entourent*". Mais il ne boude pas sa satisfaction de voir baisser les chiffres du chômage, car c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la société wallonne et pour toutes ses composantes.

Priorités

Yves Prete a fait l'exercice de se remémorer comment il avait imaginé son mandat lorsqu'il avait pris la décision de se porter candidat. Force est de constater que ce 3 dernières années furent loin d'être un long fleuve tranquille : "*A l'époque, en 2015, on ne parlait pas de Brexit, personne n'imaginait l'arrivée de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis et le retour du protectionnisme américain, personne n'envisageait un changement de majorité au gouvernement wallon, personne n'anticipait les effets en cascade de la mauvaise santé économique de certains pays européens ou les conséquences de l'instabilité géopolitique de certaines régions du globe. Et on ne parlait pas de Tax Shift, non plus, pour revenir à des éléments plus belges...*" Le monde, L'Europe, la Belgique, la Wallonie, notre économie, nos entreprises : tout le monde a dû s'adapter à ce contexte en évolution permanente.

L'UWE a dû s'adapter, mais Yves Prete remarque que ses priorités sont restées d'actualité et le resteront encore : "*Nous avions quatre priorités : la première, c'était la croissance des entreprises. Une croissance des entreprises soutenue depuis par le Tax Shift, par les mesures prises en faveur des PME, que ce soit au niveau régional ou au fédéral, ou encore par le maintien de l'effort pour les pôles de compétitivité. Sans oublier qu'on a créé trois conseils (PME, industrie, numérique), tous trois présidés par des membres de l'UWE*". C'est une réelle satisfaction pour celui qui est le président de l'UWE, "*car ce type de mandat est à la fois une reconnaissance d'une expertise, mais aussi une opportunité de se faire entendre davantage et de voir mieux prises en compte nos revendications vis-à-vis des ministres du gouvernement wallon*".

Comme freins à la croissance des entreprises, il pointe la pénurie de main d'œuvre et la difficulté à réussir la transition énergétique. Sur ce dernier point, il se montre même inquiet, loin d'être rassuré que ce qui est aujourd'hui sur la table offre des garanties que les objectifs fixés pour 2025 seront atteints.

Les enjeux sociaux et sociétaux

La deuxième priorité mise en avant tout au long de son mandat, c'est le capital humain. Ces dernières années offrent enfin une lueur d'espoir : "*il faut reconnaître qu'il y a un point positif : le Pacte d'Excellence. Mais, cela fait trop longtemps que nous devons regretter que sa mise en oeuvre ne soit pas plus rapide : nous continuons à perdre du temps*". Yves Prete tient par ailleurs à souligner que certains efforts portent leurs fruits, c'est le cas au niveau de la formation en alternance, une demande forte des entreprises wallonnes.

> PLUS QUE JAMAIS, LA WALLONIE NE S'EN SORTIRA QU'À TRAVERS LA CONFIANCE ET L'UNITÉ ENTRE ACTEURS WALLONS.

Des efforts qu'il a pu observer également pour le troisième axe prioritaire de l'UWE : la simplification de l'appareil public. Des efforts certes, mais qui ne se sont pas assez traduits dans des changements de fond bien nécessaires, selon lui.

Enfin, son plus grand regret s'inscrit au cœur de la quatrième priorité : la création d'un climat social favorable. "*Mon prédécesseur avait exprimé le même regret au moment de quitter ses fonctions. Ce n'est pas faute, pour lui comme pour moi, de nous y être investis. Mais nous devons bien constater que les organisations syndicales ont fait payer aux entreprises le fait que les coalitions n'étaient pas celles dont elles rêvaient.. C'est regrettable. Et je n'hésite pas à dire même que c'est mauvais pour la Wallonie*".

En conclusion, les priorités d'hier devraient, pour Yves Prete, rester les priorités de demain : les fondamentaux sont les mêmes, avec des indicateurs toujours trop faibles . "*Et nous ne devons pas oublier que le mouvement de diminution des transferts entre régions se poursuit. On se rapproche chaque jour davantage de leur fin*". Il plaide donc pour un sursaut de tous les acteurs afin de pouvoir continuer à garantir notre niveau de vie et de protection sociale. "*Je ne vois qu'un seul moyen pour la Wallonie de s'en sortir : avoir plus d'entreprises, plus grandes et qui se développent. Actuellement, on reste encore trop loin des objectifs : en matière de croissance et de compétitivité, des mesures volontaristes sont toujours à prendre !*"

Quant au capital humain, "*on est en plein dedans, on l'entend tous les jours : la croissance de nos entreprises est clairement freinée par un manque de main d'œuvre. Il y a là un paradoxe inacceptable à voir tant d'offres d'emploi ne pouvoir être pourvues et obliger les entreprises à refuser des commandes, renoncer à des investissements et donc faire une croix sur leur croissance. Qui sait si un jour cela ne menacera pas jusqu'à leur pérennité...*"

Enfin, le monde évoluant toujours et toujours plus vite, la nécessité d'une modernisation de l'appareil public et d'une baisse des dépenses publiques s'impose plus que jamais comme une évidence.

Ce sera un message fort qu'Yves Prete veut laisser : "*Plus que jamais, la Wallonie ne s'en sortira qu'à travers la confiance et l'unité entre acteurs wallons. Nous sommes malheureusement dans une région où les relations sociales sont toujours compliquées. C'est peut-être même le plus gros handicap de la Wallonie. Certains diront que ce n'est que dans les têtes, mais je peux vous garantir que c'est très visible, et donc cela représente un frein majeur à la croissance et à l'investissement*".

Au final, Yves Prete a trouvé ces trois années passionnantes, parfois fatigantes : il ne s'est pas ennuyé un seul jour. Si l'ensemble de l'UWE a pu relever les défis qui se présentaient, "*c'est parce que nous avons pu faire passer nos messages et que nous avons été entendus, quels que soient les gouvernements et les coalitions*".

Très objectivement, il reconnait que l'ampleur de la tâche s'est révélée plus importante qu'il ne l'avait imaginé. "*Mais, le jeu en vaut la peine. Car, modestement, on a impression d'avoir fait avancer la cause des entreprises. Et je reste plus que jamais profondément persuadé que le seul moyen de créer de la richesse, de la protection sociale, ce sont les entreprises et les entrepreneurs. Président de l'UWE, c'est probablement le poste le plus social de Wallonie*".

Sans hésitation il le referait , tant l'expérience était intéressante. "*Tout au long de mon mandat, j'ai pu découvrir un nombre incroyables d'entreprises et d'entrepreneurs, qui m'ont impressionné par leur dynamisme. Plus personne ne devrait douter qu'il faut les aider et leur permettre de croître !*"

Yves Prete se montre plutôt optimiste pour le futur, malgré les traumatismes vécus sous sa présidence : "*Caterpillar, des restructurations dans les banques et dans la distribution.... Mais il me semble que ces grandes restructurations sont derrière nous. Le tissu industriel wallon a beaucoup changé : on voit se développer un grand nombre d'entreprises dans des pôles de croissance. Je suis d'un naturel optimiste : à condition que l'on insuffle un changement d'état d'esprit et de comportement, on pourra abandonner notre fatalisme. Notre futur s'annonce génial, car c'est nous qui le construisons. La Wallonie et les Wallons ont des atouts extraordinaires et ça fonctionnera si on y travaille ensemble !*" ■

Jacques CRAHAY, Président UWE

Mon crédo : rendre à ma région ce qu'elle m'a donné…

EN MAI DERNIER , LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UWE DÉCIDAIT DE DÉSIGNER JACQUES CRAHAY COMME FUTUR PRÉSIDENT DE L'UWE. S'IL RÉSERVE SES PRINCIPAUX MESSAGES POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UWE DE NOVEMBRE PROCHAIN, DYNAMISME LÈVE DÉJÀ UN PREMIER COIN DU VOILE.

Un chef d'entreprise performant, innovant et humain, qui incarne à merveille l'entrepreneuriat wallon soucieux de construire le futur avec enthousiasme, courage et détermination, … c'est en ces termes élogieux qu'Yves Prete saluait la désignation de Jacques Crahay, avant de préciser que "*sa grande connaissance des Pôles de compétitivité et du monde social, politique et économique Wallon seront de grands atouts pour présider l'UWE et mener ses actions en vue de poursuivre le redressement économique de notre Région*". Il y a pire comme entrée en matière…

Au moment de s'étendre sur les raisons qui l'ont motivé à se porter candidat à la présidence de l'UWE, Jacques Crahay met immédiatement en avant le fait qu'il côtoie la fédération patronale wallonne depuis une quinzaine d'années. "*Je crois pouvoir dire que je connais bien la maison et servir ma région est pour moi une évidence. Il ne faut donc y voir ni plan de carrière, ni vocation, mais plus probablement, l'envie qui naît, à un moment, de rendre et partager ce qu'on a reçu. Ou, dit autrement, de participer à la vie de sa région d'une manière bien particulière*". Jacques Crahay estime donc qu'on ne devient pas président pour faire passer ses idées ou pour faire la révolution. "*Non, on devient président parce qu'on pense que cela peut aider, que cela peut faire bouger les choses*".

Esprit d'équipe

Il ne s'en cache pas : ce mandat lui parle et la succession d'Yves Prete tombait au bon moment. "*Le temps passe et à mon âge, c'était probablement la dernière opportunité pour moi*". Ceci dit, il reconnait que cela demande des concessions : ce n'est jamais l'idéal pour l'entreprise que chaque président continue de diriger chaque jour. "*C'est aussi le cas pour moi. Cela reste délicat et je ne cache pas qu'il serait faux de dire que mon conseil d'administration était enthousiaste… Moi-même, je sais qu'il sera compliqué d'aligner le temps de l'entreprise et le temps de l'UWE. Mais, j'ai réussi à convaincre et je redoublerai d'efforts pour mener les deux de front. Je n'ai pas le droit de décevoir, ni d'un côté ni de l'autre*".

De toute façon, Jacques Crahay a pour habitude de miser sur le travail d'équipe, c'est sa vision du management et il compte bien l'appliquer, aussi bien dans son entreprise qu'au sein des instances de l'UWE. "*Il faut impliquer les gens pour concerner un maximum de monde. La motivation est là, elle n'est pas personnelle, mais elle est collective. Pour l'UWE, pour nos membres, pour toutes les entreprises wallonnes, pour toute notre économie*". Une approche qu'il privilégie aussi pour Cosucra : "*Le but est aussi que l'entreprise puisse vivre par elle-même, qu'elle ne soit pas dépendante de son dirigeant. Trop de présence ouvre la porte à l'interventionnisme. Et ça, ça ne me correspond pas du tout*".

Jacques Crahay insiste : "*Quand on vit dans une région comme celle-ci, on doit bien reconnaître qu'on est particulièrement bien loti, même si les défis sont immenses. A titre personnel, j'estime qu'on ne vit pas que pour l'entreprise, mais aussi pour la société dans laquelle on vit . A force d'entendre toujours qu'on doit se renouveler, se réinventer, se redéployer, je me dis qu'on a tendance à aligner bien trop de ces verbes en «re». Je préfère envisager l'avenir de manière beaucoup plus positive . On vit une période extraordinaire et les patrons sont un moteur. Ils doivent anticiper, bien plus que systématiquement réagir à leur environnement. L'idée est donc qu'on doit désormais beaucoup plus agir, individuellement et collectivement. Agir plutôt que de rester en défense de ses droits, en défense de ses prérogatives et de ses avantages. Cette époque-là est révolue. On ne mettra jamais tout le monde sur un même pied, ce serait mentir et même aussi faire peut-être fausse route. Je trouve par contre important qu'on soit très vigilant à maintenir l'équité, ce qui ne signifie pas viser l'égalité pour tous. Je ne crois d'ailleurs pas que ce soit quelque chose qui existe*".

Il l'assure, l'UWE ne connaîtra pas de révolution, mais des évolutions. Il voit son mandat comme une inscription dans une certaine forme de continuité, mais en essayant d'imprimer sa patte.

> ON VIT UNE PÉRIODE EXTRAORDINAIRE ET LES PATRONS SONT UN MOTEUR. ILS DOIVENT ANTICIPER, BIEN PLUS QUE SYSTÉMATIQUEMENT RÉAGIR À LEUR ENVIRONNEMENT.

"*Trois ans c'est beaucoup et c'est peu à la fois . Un président préside, les directeurs dirigent. Un président peut donner des impulsions . Le but est d'emmener un groupe humain vers quelque chose de nouveau, d'entrainant, de positif. Je compte m'appuyer sur l'équipe de l'UWE et sur mes vice-présidents*". Fort de ce collectif, il compte bien mobiliser ses pairs : "*Il fait bon vivre dans notre pays, alors pourquoi les patrons ne joueraient-ils pas un rôle plus important encore. Les entrepreneurs ont parfois trop peu conscience du rôle et de l'impact qu'ils ont sur leur environnement économique et social. Il faut assumer ce rôle, ne pas se dérober et affirmer positivement qu'il y a des choses à faire*".

Concertation

Le climat social est un chantier prioritaire de l'UWE et des prédécesseurs de Jacques Crahay. Il le sera aussi pour lui : il va s'y atteler, persuadé qu'il n'a rien à gagner à se positionner dans la confrontation ou à afficher envers et contre tout sa volonté d'imposer son opinion : "*Je l'ai déjà expérimenté, modestement avec succès, à l'échelle de mon entreprise : je pense qu'on peut être beaucoup plus efficaces dans une coopération bien pensée, qui mise sur les forces de toutes les parties pour se dire qu'on va dans la bonne direction. Tout d'abord, c'est beaucoup moins énergivore et, ensuite, il faut être bien conscients qu'on n'a pas le temps de tergiverser. Tout simplement*".

Dans un monde où les choses évoluent très vite, toujours plus vite, il veut convaincre de la pertinence de son approche : "*Nous devons utiliser des méthodes plus efficaces voire plus efficientes pour avancer, changer, évoluer. Je suis convaincu qu'il y a tout à gagner à changer nos modes de relations sociales. Pour moi, la confrontation, la lutte ou la compétition pour imposer sa vision à l'autre, c'est du passé : je prône une nouvelle culture du dialogue qui permette d'avancer plus vite, chacun misant sur ses propres points forts et sur ceux des autres parties*".

Le rapport de force est clairement un concept éculé pour lui, ce qui ne veut pas dire qu'il va disparaître. Jacques Crahay espère arriver à montrer qu'il y a d'autres voies. Il compte en tout cas bien les incarner.

Quant à ses ambitions pour les entreprises wallonnes et pour l'économie wallonne, il n'en manque pas. "*La période est passionnante, la révolution est permanente, tout s'accélère*". Il y voit là d'énormes challenges mais aussi de formidables opportunités pour la Wallonie, à condition que tout le monde en prenne conscience, rapidement, et tire ensemble sur la même corde. ■

Jacques Crahay en bref

Jacques CRAHAY est né en 1957 et est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Civil (en génie chimique, pour être précis), qu'il a complété par un cycle de perfectionnement en génie biochimique et un autre de perfectionnement aux affaires. Il est actuellement CEO du groupe COSUCRA Warcoing, qui emploie plus de 300 personnes, et est Président du Pôle de compétitivité Wagralim.

Après des débuts comme ingénieur de recherche à l'UCL puis à la Faculté des Sciences agronomiques de Gembloux, il fonde en 1987 la société Provital, dans laquelle il aura passé plus de 20 ans à développer les protéines de pois. De l'échelle du laboratoire à l'usine de production, il a contribué à la naissance et à la croissance de cette nouvelle industrie et a réussi à faire de la marque Pisane le leader sur le marché des protéines nutritionnelles végétales.

Jacques CRAHAY est aujourd'hui à la tête de Cosucra, entreprise familiale implantée depuis 1852 à Warcoing en Wallonie Picarde. Actif à l'origine dans la production sucrière, le groupe a connu au cours des quinze dernières années une profonde mutation pour devenir aujourd'hui une entreprise de pointe dans la production d'ingrédients santé issus de la chicorée et du pois. Sa vision pionnière des ingrédients naturels permet à Cosucra d'occuper sur ses marchés une position de leadership, tant industriel que commercial, favorisée par l'investissement constant en recherche et développement. L'innovation constitue un axe majeur de sa stratégie, et permet actuellement à l'entreprise wallonne d'exporter plus de 95 % de ses produits dans plus de 45 pays.

Enseignement qualifiant

Au-delà des représentations, du dynamisme à revendre…

DANS LE CADRE DU DIALOGUE ENTRE L'UWE ET LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT, LA LENTEUR DE LA RÉFORME DU QUALIFIANT EST SOUVENT ÉPINGLÉE. DANS L'ARTICLE QUI SUIT LE SEGEC (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE) A SOUHAITÉ FAIRE LA SYNTHÈSE DES RÉFORMES QUI VISENT À ADAPTER LE QUALIFIANT AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ ET DES ENTREPRISES.

par **Patrick LENAERTS**, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESeC).

Le Pacte pour un enseignement d'excellence a déjà fait couler beaucoup d'encre et pas seulement auprès des acteurs scolaires. L'école est aujourd'hui au centre de toutes les attentions mais aussi de toutes les attentes. Et pour ce qui nous occupe plus particulièrement dans le cadre de cet article, l'excellence dans l'enseignement qualifiant est attendue, voire se fait attendre… pour certains.

Si l'enfer est pavé de bonnes intentions, l'enseignement qualifiant est probablement victime de «mauvaises» représentations. Faudra-t-il vraiment attendre la fin de la mise en œuvre du tronc commun jusqu'à 15 ans pour que l'enseignement qualifiant soit lui-même touché par des réformes ?

La réponse est clairement, NON !

Car l'enseignement qualifiant est en mouvement depuis plusieurs années. Mouvement initié notamment au départ du «Contrat pour l'école (2004)» qui traçait les contours de divers chantiers : une politique plus cohérente en matière d'équipement, une formation davantage ciblée sur les «métiers» qui fasse une place plus significative à l'alternance et ouvre des perspectives de modularisation, la systématisation des stages en fin de formation…

Cette «refondation» du qualifiant s'est concrétisée ces dernières années par de nombreuses mesures.

On peut penser notamment au déploiement des 30 Centres de Technologies Avancées (CTA) et au million d'euros engagés chaque année dans le fonds d'équipement des écoles techniques et professionnelles, au décret sur les stages de 2013, à la mise en place du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) appelé à redéfinir les profils métiers et les profils de formation qui leur sont liés, et aussi à la mise en œuvre de la Certification par unité, qui consiste en un parcours «modularisé» de la formation.

Et on peut également rappeler la mise en place des Instances de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ) et des «bassins de vie» ou la mise en œuvre du Cadre Francophone de Certifications (CFC) appelé à positionner l'ensemble des certificats délivrés par les opérateurs publics de formation et d'enseignement en regard du cadre de référence européen, garant de la mobilité des travailleurs et des apprenants.

Si plusieurs de ces chantiers sont connus des partenaires sociaux parce qu'ils y sont associés ou en sont les moteurs, d'autres sont moins connus mais tout aussi fondamentaux. Un éclairage sur certains devrait permettre de mesurer l'ampleur des changements amorcés, et ainsi de mettre à mal certains préjugés concernant l'enseignement qualifiant.

Une formation générale renforcée

Depuis 2014, la formation générale (français, mathématiques, sciences, langues modernes et sciences humaines) a connu deux changements importants : d'une part, une augmentation significative du volume d'heures et d'autre part, une réécriture des référentiels des compétences terminales. En 3e et 4e professionnelle, on a par exemple doublé le volume des cours de français et de sciences humaines (de 3 à 6 périodes), imposé une formation en langues modernes et dégagé un cours de sciences à côté de celui de mathématique.

Dans certaines options, la formation en langue ou en mathématique est également systématisée.

Le but est à la fois de renforcer une formation citoyenne qui était, reconnaissons-le, le parent pauvre de la grille-horaire d'un élève du qualifiant, mais aussi d'ancrer cette formation dans le réel, en écrivant des référentiels mieux adaptés à la réalité du terrain permettant ainsi de donner du sens aux apprentissages, en les reliant systématiquement avec des éléments de la vie quotidienne des élèves et autant que faire se peut avec les réalités du métier auquel le jeune se prépare.

> EN MULTIPLIANT LES PONTS ENTRE L'ÉCOLE ET LES SECTEURS PROFESSIONNELS, LES STAGES FAVORISENT UN VÉRITABLE CONTINUUM ENTRE LE MONDE SCOLAIRE ET CELUI DU TRAVAIL.

Une modularisation de l'enseignement du métier

La Certification Par Unités (d'acquis d'apprentissage), connue sous l'acronyme CPU vise à améliorer l'attractivité de l'enseignement qualifiant en proposant aux jeunes des parcours davantage balisés, mieux adaptés aux rythmes d'apprentissage et plus valorisants parce que davantage porteurs de sens.

D'une manière plus générale, la capitalisation des unités doit permettre de favoriser la réussite scolaire en organisant les apprentissages et l'évaluation sur les années d'apprentissage. L'exigence s'est également accrue, puisque la délivrance du certificat de qualification se base désormais sur la réussite de l'ensemble des unités d'acquis d'apprentissage (UAA), et non plus sur la réussite d'une épreuve finale unique.

Le découpage de la formation en unités validées progressivement au fil du temps participe à une politique positive de valorisation des acquis plutôt qu'à la sanction des échecs, souvent ressentie négativement et démobilisatrice. Il pourra aider également le jeune à trouver du sens à son parcours dans la mesure où il est d'emblée placé devant des objectifs concrets d'apprentissage, à court et moyen terme.

Le rôle du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), qui redéfinit progressivement tous les profils métiers et les profils de formation, garantit par ailleurs une meilleure adéquation des parcours d'enseignement avec les exigences et les réalités du monde du travail. Cela a d'ailleurs conduit à étaler les formations de nombreux métiers sur trois ans au lieu de deux.

Enfin, l'inscription du projet de la CPU dans le cadre de la politique européenne facilite la mobilité des jeunes, tant nationale (entre opérateurs) qu'internationale.

La généralisation de stages professionnalisants

Dans tous les métiers organisés en CPU, les stages sont désormais rendus obligatoires. Dans les autres options, le décret de 2013 a promu l'organisation de stages tout au long du cursus, en les rendant obligatoires au 3e degré pour certaines options et en régulant leurs modalités, qu'ils soient imposés par le Gouvernement ou inscrits dans le projet d'établissement de l'école.

En multipliant les ponts entre l'école et les secteurs professionnels, les stages favorisent un véritable continuum entre le monde scolaire et celui du travail. La politique des stages, davantage institutionnalisée et harmonisée, est centrée sur l'acquisition progressive d'une autonomie par l'élève et permet de la baliser en fonction de son parcours. Ces temps de présence en entreprise soutiennent aussi le processus d'orientation positive tout au long du parcours.

Les stages, en fin de formation, sont aussi désormais mieux pris en compte dans l'évaluation des compétences professionnelles du jeune au moment de lui octroyer son certificat de qualification.

Septembre 2018 : plus de 20 «métiers SFMQ» mis en œuvre dans l'enseignement qualifiant

Le monde des entreprises s'étonne régulièrement du faible nombre de profils de formation du SFMQ mis en œuvre dans l'enseignement qualifiant et donc du décalage entre les besoins des entreprises et les qualifications proposées à l'école. Quelques clarifications s'imposent.

Tout d'abord, l'investissement des réseaux d'enseignement comme des autres acteurs du SFMQ est énorme. En effet ceux-ci, ont participé activement à l'écriture de l'ensemble des profils de formation produits à ce jour et s'investissent pleinement non seulement dans les travaux de la Chambre Enseignement-Formation (CHAEF) et de la Chambre d'Agrément et de Concertation (CHACA) mais aussidans l'organisation de réunions inter-chambres.

> DANS LE CADRE DE PARTENARIATS ENTRE ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, PLUSIEURS ÉLÈVES DANS DES SECTEURS DE TECHNOLOGIE DE POINTE ONT LA POSSIBLITÉ DE SUIVRE LES COURS DANS DES ENTREPRISES, EN CONDITIONS RÉELLES.

Par ailleurs, les réalités d'organisation de l'enseignement imposent un certain délai de mise en œuvre des profils du SFMQ. En effet, il existe des procédures systématiques de programmation pour réguler l'offre sur le territoire. Et par ailleurs, les formations doivent être organisées dans un canevas déterminé qui nécessite par exemple de regrouper plusieurs PF en une seule formation afin de conduire l'étudiant à l'obtention du certificat de fin d'humanités. C'est le cas par exemple pour les métiers de l'électricité.

Néanmoins en septembre 2018, plus de 20 profils de formation du SFMQ seront mis en œuvre dans l'enseignement qualifiant de plein exercice ou organisés en alternance.

Des collaborations locales avec le monde de l'entreprise

Nous l'avons souligné, de nombreux chantiers ont été mis en œuvre pour «revaloriser» notre enseignement qualifiant. Pour être complet, il faut également souligner les partenariats locaux qui s'organisent entre des entreprises et des établissements scolaires. C'est au travers de ce cadre que s'organisent par exemple à plusieurs endroits des expériences d'immersion en entreprise qui permettent aux élèves dans des secteurs de technologie de pointe de suivre les cours dans des entreprises en conditions réelles. Il est évidemment impossible ici de lister tous les partenariats existants mais il nous faut insister sur la réelle plus-value de ceux-ci.

La formation continuée des enseignants

Il est bien évidemment indispensable, et en particulier dans les secteurs où la technologie évolue rapidement, de permettre aux enseignants des cours techniques et de pratique professionnelle de se maintenir à niveaux. C'est tout l'enjeu de la formation continuée des enseignants. Soulignons ici l'initiative «entr'apprendre» mise en place par la Fondation pour l'enseignement et les opérateurs de formation continuée des enseignants, qui permet aux formateurs de s'immerger dans des entreprises afin de garder le contact avec les réalités des métiers qu'ils enseignent.

L'orientation des jeunes vers l'enseignement qualifiant, le talon d'Achille ?

Reste la question de l'orientation toujours problématique, bien qu'elle soit à nuancer. En effet, si trop de jeunes sont orientés vers le deuxième degré (3e- 4e) de l'enseignement qualifiant à l'issue d'un parcours d'échec, ces mêmes jeunes s'orientent souvent plus positivement au 3e degré lorsque vient le temps du choix du métier. Une majorité de ces jeunes choisissent d'ailleurs souvent de poursuivre leur formation par une septième année afin de se spécialiser.

Si la mise en œuvre du tronc commun polytechnique devrait améliorer cette situation, la CPU le permet déjà puisque la formation aux métiers commence dans ces options en quatrième année.

Quant à la question du peu d'attrait pour certains métiers en pénurie, nous pensons qu'elle ne relève pas d'un défaut d'orientation mais plutôt d'un déficit d'image positive auprès des jeunes, comme c'est le cas aussi auprès des adultes en recherche d'emploi.

En conclusion, notre enseignement qualifiant est bien loin de l'image d'Épinal qu'en ont certains. Il a pour ambition, en s'en donnant au maximum les moyens, de remplir les objectifs assignés par le décret-missions et notamment d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Tri des déchets en entreprise

Trier à la maison est une évidence… et au travail ?

TRIER SES DÉCHETS D'EMBALLAGES EST UN RÉFLEXE POUR LE BELGE, SURTOUT LORSQU'IL EST À LA MAISON. MAIS CE N'EST PAS TOUJOURS LE CAS SUR SON LIEU DE TRAVAIL. POURQUOI ? SOIT PARCE QU'IL N'EN A PAS TOUJOURS LA POSSIBILITÉ, SOIT PARCE QU'IL NE TROUVE PAS DE POUBELLE SÉLECTIVE, SOIT ENCORE PARCE QUE LE TRI N'Y EST PAS TOUJOURS CORRECTEMENT ORGANISÉ. CETTE DÉMARCHE EST POURTANT SIMPLE À METTRE EN PRATIQUE ET S'AVÈRE AVANTAGEUSE POUR L'ENVIRONNEMENT ET CONTRIBUE POSITIVEMENT À LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ORGANISATION.

Le tri en entreprise s'accélère progressivement, même si la qualité de ce tri pourrait être encore améliorée. En Belgique, les entreprises sont légalement tenues de collecter de manière sélective leurs déchets PMC (c'est le cas depuis janvier 2016 en Wallonie). Depuis l'instauration de cette obligation, des poubelles sélectives pour les déchets PMC ont fait leur apparition dans les bureaux, les cantines,… en plus du traditionnel bac pour les papiers-cartons. Avec comme conséquence que les tonnages des PMC collectés en entreprises augmentent d'année en année. Pour Fatima Boudjaoui, porte-parole de Fost Plus : "*L'objectif est de récupérer un maximum de déchets d'emballages recyclables présents au sein des entreprises pour qu'ils suivent le chemin du recyclage*".

Toujours plus

Des améliorations restent néanmoins possibles, selon Fost Plus. Celle-ci veut capter plus d'emballages et ainsi accroître les taux de recyclage. Les travailleurs (collaborateurs et visiteurs) y sont également favorables : ils s'attendent à pouvoir trier leurs emballages au travail, aussi facilement que lorsqu'ils sont chez eux.

L'autre point d'attention de Fost Plus est d'améliorer la qualité du tri des déchets PMC «professionnels». Le taux d'erreur de tri est en effet plus important dans le PMC collecté en entreprise (22%) que dans celui des ménages (16%). On retrouve trop souvent des bouteilles en plastique non vidées ou encore des gobelets, qui ne peuvent être jetés dans le sac bleu des PMC car ils nuisent au processus de recyclage.

Les conditions de la réussite

Pour réussir le tri en entreprise, deux conditions doivent donc être réunies : une bonne communication et un engagement de tout le personnel. Organiser le tri dans le milieu professionnel semble pour certaines organisations une tâche compliquée. Pour faciliter les choses, Fost Plus a, par conséquent, développé une communication standardisée, garantissant un message de tri uniforme, correct et immédiatement reconnaissable, tout en laissant de la marge pour permettre une personnalisation adaptée à chaque entreprise. Qui plus est, les entreprises peuvent s'adresser à elle pour bénéficier d'une aide gratuite dans la mise en œuvre pratique du tri sur le lieu de travail, ou encore télécharger et commander du matériel de communication via le site «La Boutique de tri». Ce site explique les étapes à suivre pour un tri réussi. Avec ce soutien, (mieux) trier au travail, est désormais à la portée de tous.

Ne l'oublions pas : un tri correct va de pair avec un recyclage plus efficace. Les emballages qui ne sont pas triés correctement compromettent le processus de recyclage et diminuent la qualité finale des matériaux recyclés. La boutique de tri accorde par conséquent une grande attention au tri correct des PMC. Des guides de tri et des affiches qui résument les règles de tri de manière concise et visuelle sont ainsi disponibles. ■

Best practices

La Green Strategy d'UCB

DANS LE CADRE DES VISITES D'ENTREPRISES ORGANISÉES PAR LA CELLULE ENVIRONNEMENT, PRÈS DE 25 PERSONNES ISSUES DU TISSU INDUSTRIEL WALLON ONT ÉTÉ ACCUEILLIES CE 28 JUIN 2018 PAR LA SOCIÉTÉ UCB SITUÉE À BRAINE-L'ALLEUD. APRÈS UNE PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ET DES DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES EN INTERNE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT, LES PARTICIPANTS ONT EU L'OCCASION DE VISITER LA ZONE DÉCHETS ET DE DÉCOUVRIR LE TOUT NOUVEAU SENTIER NATURE. DYNAM!SME REVIENT SUR CETTE VISITE ET LES QUELQUES ACTIONS CLÉS PRÉSENTÉES À CETTE OCCASION.

par Amandine STARREN

Le géant biopharmaceutique UCB entreprend depuis de nombreuses années des actions afin de réduire son empreinte sur l'environnement, ce qui lui a permis notamment d'obtenir la certification ISO 14001. Dans une optique d'amélioration continue, l'entreprise a pour objectif de diminuer de 20% ses consommations en eau, de 25% ses quantités de déchets et de 35% ses émissions de CO_2 pour ainsi atteindre la neutralité carbone en 2030.

Une gestion très approfondie des déchets…

Sur son site de Braine-l'Alleud, l'entreprise a mis en place une gestion des déchets qui vise à maximiser la récupération et à réduire le plus possible les quantités de déchets générés en interne.

Dans une optique d'économie circulaire, elle applique donc le principe des 3R (Réduire, Réutiliser et Recycler) dans ses différentes démarches. C'est ainsi qu'elle a complètement aboli la mise en centre d'enfouissement technique de ses déchets en privilégiant le recyclage ou la valorisation.

La société favorise le tri à la source de plus de 60 filières de déchets. Elle diversifie ses collecteurs et coopère avec d'autres entreprises pour créer des synergies. L'objectif étant d'offrir une seconde vie aux matières ou aux équipements qui ne sont plus utilisés.

Réduire

L'entreprise est engagée dans des démarches d'écoconception de certains de ses produits et de leurs emballages. Comme en témoigne l'autoinjecteur Cimzia dont la conception a été intégralement repensée afin qu'il soit réutilisable en changeant simplement la cartouche. Une réflexion en ce qui concerne l'emballage a, en outre, permis de réduire son empreinte carbone en diminuant le poids et en supprimant les composants plastiques. Le volume du kit a également été réduit ce qui permet de diminuer la place occupée lors du transport et du stockage dans la chaine du froid.

La société a également changé ses habitudes d'achat en optant pour des fûts 100% recyclables pour le transport de certains intermédiaires de production. Composés de 3 matériaux (couvercle en plastique, corps en carton, cerclage et sertissage métallique), ces fûts sont facilement démontables car la partie métallique est amovible en toute sécurité et sans manipulation lourde (enlèvement d'une simple agrafe).

Réutiliser

Pour ce qui est de la réutilisation, l'entreprise fait par exemple appel à une société externe pour transformer ses palettes déclassées en mobilier. Les fûts et cubitainers sont, quant à eux, fournis à des organisations caritatives qui les utilisent pour leurs collectes.

En interne, certains coproduits auparavant considérés comme des déchets sont réutilisés dans un autre service. C'est ainsi que le méthanol produit dans un des départements est réutilisé au niveau de la station d'épuration du site pour le traitement des boues. En outre, les grillages de certains cubitainers sont récupérés pour le transport interne de déchets solides.

Les équipements électriques ou de laboratoire qui ne sont plus utilisés sont si possible donné à des écoles. Pour les équipements électriques, les élèves se rendent généralement sur le site d'UCB afin de s'exercer au démontage.

Adepte de la "réutilisation des déchets", UCB fait appel à une société externe pour transformer ses palettes déclassées en mobilier.

Jumelée à leur créativité, ces équipements trouvent une deuxième vie en s'intégrant dans la conception de nouvelles installations dans le cadre de l'apprentissage scolaire.

Recycler

Certains matériaux considérés comme des déchets dans l'entreprise sont recyclés auprès de sociétés externes. C'est le cas des PET qui sont recyclés en filaments pour imprimantes 3D. Cette matière plastique redevient une matière première pour les imprimantes 3D d'UCB; ce qui permet de "*boucler la boucle de l'économie circulaire*".

… et bien d'autres actions en faveur de l'environnement

L'entreprise est également engagée dans d'autres actions, que ce soit dans l'épuration des eaux usées, l'utilisation rationnelle de l'énergie ou encore la protection de la biodiversité. La dernière action en date est d'ailleurs la création d'un sentier nature en collaboration avec Natagora ainsi que la mise en place d'une mare et de ruches entretenues par BeeOdiversity.

Il est d'ailleurs à noter que bon nombre d'actions en faveur de l'environnement ont été envisagées à l'initiative des membres du personnel (suppression des gobelets à usage unique, protection des orchidées, participation au Grand Nettoyage de Printemps…) via les «green teams». L'implication du personnel est en effet très encouragée chez UCB (cf. article Dynam!sme «Les clefs du succès d'UCB en Belgique – Environnement et implication du personnel» de aout-septembre 2015).

L'engagement de tous, la proactivité et la création de collaboration avec d'autres organismes sont les maîtres mots d'une gestion environnementale réussie au sein d'UCB. ■

Plus d'informations au sujet de cette visite sur **www.environnement-entreprise.be**.

Retour sur le Colloque Environnement de l'UWE

L'auditorium des Moulins de Beez affichait complet ce vendredi 15 juin 2018 à l'occasion du colloque annuel de la Cellule Environnement de l'Union Wallonne des Entreprises. Celui-ci avait pour thème «*Le nouveau décret sols wallon : quels changements ?*».

L'objectif de ce colloque, rassemblant à la fois le monde de l'entreprise et l'administration, était de faire le point sur le nouveau décret sols wallon qui entrera pleinement en vigueur le 1er janvier 2019. En effet, ce décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, adopté par le Parlement wallon le 28 février 2018, est un texte législatif de première importance pour l'environnement, la santé des wallons ainsi que pour le développement économique de la Wallonie.

Quels sont les enjeux de ce décret pour la Wallonie ? Quels sont les axes majeurs de la réforme ? Comment cette réglementation s'appliquera en pratique sur le terrain ? En quoi les entreprises sont-elles impactées ?

Autant de questions qui ont été abordées lors de cette matinée, au travers d'exposés mais également lors de la table ronde qui réunissait des acteurs du secteur privé et du secteur public

Retrouvez toutes les présentations et photos de l'évènement sur www.environnement-entreprise.be.

Afin de poursuivre les échanges sur le sujet, la Cellule Environnement organise en collaboration avec les CCI wallonnes, des séances d'information au cours desquelles un représentant de Fedexsol fera également part de son expérience de terrain en la matière. ***Plus d'infos et inscriptions via le site www.environnement-entreprise.be.***

50 ANS 1968-2018
union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UNION WALLONNE DES ENTREPRISES

Cette manifestation marquera le **passage de flambeau** à la présidence de l'UWE, J**acques CRAHAY** étant appelé à succéder à **Yves PRETE** pour un mandat de trois ans...

05/11
LOUVAIN-LA-NEUVE

PROGRAMME

17h00 » **Accueil**

17h30 » **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

- » Allocution de Yves PRETE
- » La flamme entrepreneuriale version «start-up»
- » L'UWE, une flamme qui brûle depuis 50 ans !
- » Allocution de Jacques CRAHAY
- » Mot de clôture par Olivier de WASSEIGE

19h00 » **Cocktail dînatoire**

21h30 » **Fin**

ADRESSE DU JOUR

AULA MAGNA
Place Raymond Lemaire 1
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

INSCRIPTION

via **www.uwe.be/events/ag-2018/**
avant le 29/10/2018

PAF : 45 euros

L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui **agit** pour assurer la **prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

Dynam!sme #274

“

DES PARTENAIRES ESSENTIELS POUR L’ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN WALLONIE

Supplément

Intercommunales

Gros plan sur les 8 "Agences de Développement territorial" de Wallonie

Gros plan sur les "Agences de Développement Territorial"

Des partenaires essentiels pour l'accueil et le développement des entreprises en Wallonie

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Les parcs d'activité économique en Wallonie

Un autre exemple de terres rares

La Wallonie compte 280 parcs d'activité économique – appelés autrefois «zonings industriels» – qui hébergent quelque 7.600 entreprises occupant un total de 162.000 personnes, soit 14% de l'emploi wallon salarié. C'est dire leur importance stratégique. Ces parcs sont gérés par les intercommunales. Contrairement à une idée reçue, leur vocation n'est pas strictement industrielle puisqu'on compte parmi eux 11 infrastructures multimodales de transport combiné, 7 parcs scientifiques et 6 aires logistiques. Ils sont ouverts à toutes les entreprises de B2B, même les entreprises artisanales. A condition d'y trouver de la place parce que beaucoup de ces parcs sont saturés à un point tel qu'on pourrait quasiment parler de terres rares !

Le plan Marshall dans sa version 4.0 a pour objectif entre autres d'augmenter l'offre et de la recentrer sur les exigences du moment : économies d'énergie, respect de l'environnement, durabilité, et équipement dernier cri (fibre optique à haut débit). Le gouvernement wallon compte y arriver en modifiant les plans de secteur et en réhabilitant des zones industrielles désaffectées. Mais cela prendra plusieurs années. Entre-temps, les entreprises qui cherchent à s'implanter en Wallonie ou à y élargir leurs activités ont tout intérêt à se tourner vers les professionnels du secteur qui, eux, arrivent parfois à trouver l'introuvable. Ainsi, le courtier JLL a conclu récemment plusieurs opérations sur ce marché :

- A **Wavre**, la vente d'un terrain de 5 ha en face de Walibi où s'installeront plusieurs petites unités de B2B.
- A **Fleurus**, la vente de l'ancien site Verlipack à Decoreno. Ce fabricant de châssis en PVC y a installé une unité de production à haute valeur ajoutée et un centre logistique ;
- A **Liège-Milmort**, l'extension du centre logistique de Skechers ainsi porté à 110.000 m² ;
- A **Grâce-Hollogne** (près de l'aéroport de Liège), la location de 11.000 m² au logisticien Sud-Fresh ;
- A **Fleurus**, la location d'un centre de distribution de 20.000 m² au discounter Trafic, ainsi que la location d'une extension sur 15.000 m², tous deux construits sur mesure par WDP.
- A **Liège** (Port autonome de Liège), la vente à Jost (transport routier) de 30 ha de terrain sur le site de DL-Trilogiport.

Le courtier JLL est actif depuis plus de 50 ans sur le marché industriel et logistique : vente, location, gérance, évaluation, investissements et opérations de sale and leaseback. Les prix des terrains en Wallonie oscillent entre 40 et 100 €/m².

JLL se réjouit de l'intérêt pour la Wallonie témoigné par des logisticiens chinois, dont 4PX qui a loué 10.000 m² et le géant de l'e-commerce Alibaba, qui étudie la réalisation d'une plate-forme de 100.000 m².

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ-NOUS :

François de VILLENFAGNE - francois.devillenfagne@eu.jll.com

JLLimmo.be

LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DE LA WALLONIE REPOSE EN GRANDE PARTIE SUR L'ACTIVITÉ DE PRÈS DE 75.000 ENTREPRISES PRIVÉES ET DES QUELQUE 700.000 EMPLOIS QU'ELLES GÉNÈRENT. CHAQUE ANNÉE, CES CHIFFRES CROISSENT. LA WALLONIE A PAR EXEMPLE CONNU L'ANNÉE DERNIÈRE UNE CROISSANCE NETTE DE SON NOMBRE D'ENTREPRISES PRIVÉES DE PLUS DE 2.500 UNITÉS. CES ENTREPRISES ET SES EMPLOIS SONT DÉPENDANTS DE NOMBREUX FACTEURS POUR FONCTIONNER ET SE DÉVELOPPER MAIS PARMI LES PREMIERS, IL Y A SANS AUCUN DOUTE CEUX DE L'ESPACE NÉCESSAIRE À L'ACTIVITÉ ET DE SA LOCALISATION.

En 2017, les surfaces «économiques» privées (industries, bureaux, commerces, carrières...) occupaient en Wallonie, selon Statbel[1], 24.664 hectares soit 1,46% du territoire wallon. Pour cette même année, Statbel comptabilisait 50.488 hectares de ces même surfaces en Flandre soit plus du double du chiffre wallon en valeur absolue mais aussi, et c'est plus surprenant, relative car la Flandre présente un taux d'occupation de 3,73% de son territoire régional pour ces surfaces. Par rapport à la population, il y a 6,8 hectares de terrains économiques en Wallonie pour 1.000 habitants contre 7,7 hectares en Flandre. Pour atteindre ce même taux flamand, la Wallonie devrait disposer de 27.924 hectares de terrains économiques soit 3.261 hectares de plus qu'aujourd'hui.

De manière un peu directe et raccourcie, on peut, sur base de ces simples chiffres, pointer le lien fort existant entre dynamisme économique et surface consacrée aux entreprises privées.

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) relève ce lien depuis de nombreuses années et insiste auprès de l'ensemble des intervenants du développement territorial, qu'ils soient régionaux, intercommunaux ou communaux, pour que l'espace nécessaire soit réservé à l'activité économique. La réservation de cet espace doit bien entendu se faire de manière parcimonieuse et rationnelle et creuser les diverses voies de mise à disposition de terrains, qu'ils aient déjà été urbanisés ou non.

Les Agences de Développement Territorial que sont les intercommunales de développement économique sont des acteurs importants de ce débat. Elles gèrent un patrimoine de plus de 13.000 hectares de parcs d'activité économique regroupant plus de 7.600 entreprises.

Ces parcs ont des taux d'occupation variables mais de nombreuses sous-régions de Wallonie arrivent à des niveaux de saturation élevés qui nécessitent, dans le chef de l'autorité régionale, des décisions rapides d'extension.

L'UWE a souhaité les mettre en lumière dans ce dossier car elles sont des partenaires essentiels pour l'accueil et le développement de nombreuses entreprises en Wallonie. Au travers de leurs portraits, le lecteur pourra prendre connaissance de leur profil, leur importance, leur approche et leurs principaux projets.

Ces agences étant des fédérations de communes, et en ces périodes de suffrage local, il nous semblait également indispensable de rappeler dans cette introduction que, par sa proximité et les compétences qu'elle détient, la commune joue également un rôle essentiel dans la prise en compte de ces enjeux et défis territoriaux et dans leur traduction dans ses actions. Parmi ses actions, l'accueil sur leur sol et la prise en compte positive et bienveillante des entreprises de toutes tailles sont essentiels car elles sont sources d'emplois locaux, d'activités directes et indirectes et de ressources financières et permettent de la sorte aux communes et à leurs habitants d'assurer leurs propres choix de développement.

La commune peut également, pour se faire, s'inscrire dans des dynamiques et politiques décidées, organisées et coordonnées au niveau régional voire supracommunal, via les intercommunales ou d'autres stratégies. La commune doit pouvoir s'y engager et y contribuer positivement en évitant de développer des initiatives propres sur ces sujets au risque d'entraîner parfois des inefficacités.

D'un point de vue régional et plus réglementaire, on ne peut terminer cette introduction sans rappeler que, pour cadrer les actions des uns et des autres, le Gouvernement Wallon s'est attelé ces dernières années à deux réformes majeures en matière de développement territorial. Voilà plus d'une année que le Code du Développement Territorial (CoDT) a remplacé le CWATUP. Et avec la finalisation attendue du Schéma de Développement du Territoire, la Wallonie aura en effet profondément revu deux de ses principaux outils de cadrage du développement territorial régional. Tout ceci sans parler d'autres décrets, arrêtés, décisions ou documents d'orientation ayant un impact plus ou moins direct sur ce dossier (décrets «sols» ou parcs d'activité 4.0..., décisions sur les SAR...).

Les différents éléments de cette introduction sont là pour étayer l'idée que le développement économique wallon dépend d'une base territoriale forte et qu'il ne peut se poursuivre sans la bonne volonté et l'action convaincue de tous les acteurs concernés. Autorités régionales (politiques et administratives), intercommunales, communes et entreprises doivent aujourd'hui collaborer de manière constructive pour faire du développement économique, un objectif central et prioritaire car il est la condition sine qua non d'une Wallonie où il fait bon vivre, travailler, apprendre, entreprendre... ■

(1) Source : Statbel - Utilisation du sol en Belgique.

Une structure née d'une volonté commune formalisée et officialisée dès 2005

Wallonie Développement

LA RÉUNION DES HUIT AGENCES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL WALLONNES(1) SOUS UNE INSTANCE FAÎTIÈRE – WALLONIE DÉVELOPPEMENT – A PERMIS DE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLES MAIS SURTOUT DE COORDONNER LES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE WALLON. ELLE PERMET ÉGALEMENT UNE PARTICIPATION ACTIVE À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES RÉGIONALES ET LEUR TRANSPOSITION HARMONIEUSE ET COHÉRENTE DANS LES DIFFÉRENTS COMMUNES ET BASSINS WALLONS.

Cette collaboration quotidienne met également en exergue les meilleures pratiques actuelles à diffuser au sein du territoire pour ainsi améliorer la performance de chacune des Agences associées.

Les valeurs de nos Agences

Les Agences de Développement Territorial wallonnes fondent leurs actions sur des valeurs qui les réunissent. De leur caractère entrepreneurial, elles tirent une volonté permanente d'efficacité. Pour atteindre leurs objectifs le plus complètement possible, elles défendent en toute chose la simplicité et le pragmatisme. De leur caractère public, elles nourrissent un sens de l'intérêt collectif qu'elles servent dans une logique d'efficience.

Structurellement liées aux pouvoirs locaux, elles jouissent d'un enracinement et d'une connaissance du terrain sans équivalent. Elles entendent défendre et promouvoir les spécificités de leur territoire qui forgent son identité et justifient la mise en œuvre de politiques de développement local différenciées.

Grâce au partenariat étroit qu'elles ont tissé entre elles, au travers de WALLONIE DÉVELOPPEMENT notamment, elles offrent aujourd'hui une couverture totale de la Wallonie et renforcent une logique de coopération à mesure que s'affirme un véritable sens de l'intérêt régional wallon.

Résolument tournées vers l'avenir et ses défis qu'elles abordent comme autant d'opportunités, elles sont perpétuellement à l'écoute de leurs clients, avec pour objectif le développement d'une Wallonie attractive contribuant au bien-être de ses habitants et offrant des perspectives de croissance durables aux entreprises.

Enfin, comme toute entreprise mais plus particulièrement encore en leur qualité d'entités publiques, les Agences de Développement Territorial s'imposent l'intégrité, la clarté et la transparence comme mots d'ordre auquel aucune dérogation n'est permise.

La stratégie de développement de nos Agences en matière de développement de nouveaux parcs

Nos Agences associées au sein de WALLONIE DÉVELOPPEMENT recensent une gamme diversifiée et polyvalente d'infrastructures d'accueil composées de 280 parcs d'activités économiques, dont 7 parcs scientifiques, 6 aires logistiques et 11 infrastructures multimodales de transport combiné. L'ensemble représente 13.195 ha nets équipés, 8.620 entreprises installées en leur sein et 170.962 emplois directs.

Les projets de création ou d'extension de parcs d'activités économiques sur le territoire sont sans cesse naissants, en collaboration avec le Gouvernement wallon, fort du nouveau Décret infrastructurel du 2 février 2017, pour la mise à disposition prochaine, nous l'espérons, d'hectares supplémentaires dès 2019.

Par ailleurs, plus de 229 bâtiments relais et 11 centres de services auxiliaires sont disponibles. Ce sont ainsi près de 1.050 entreprises qui bénéficient de ce type d'accueil à des conditions très attractives.

La dimension «durable» est également intégrée, avec notamment la poursuite et la finalisation, depuis 2008, de plus d'une vingtaine de projets d'implantation exploitant des énergies vertes et/ou renouvelables (éolien, photovoltaïque, bio-méthanisation, économie circulaire et initiatives en écologie industrielle...) pour les entreprises.

Finalement, en complément de l'action des opérateurs spécialisés en assainissement, les Agences ont jusqu'ici permis l'assainissement de plus de 600 ha de terrains réintégrés par la suite dans le circuit du foncier socio-économique. Pas moins de 180 ha supplémentaires sont actuellement en cours d'étude ou d'assainissement. Compte tenu de la volonté stratégique exprimée par la Région de ne plus permettre, à l'horizon 2050, la moindre artificialisation des terres, nos Agences renforceront davantage leurs actions en cette matière dès lors qu'il s'agira vraisemblablement à terme de l'unique source possible de création de foncier à vocation économique.

(1) IEG, IDETA, IDEA, IGRETEC pour le Hainaut, INBW pour le Brabant wallon, le BEP pour Namur, SPI pour Liège et IDELUX pour le Luxembourg.

Les Aires de développement territorial en Wallonie

- Charleroi - Sud Hainaut
- Horizon Brabant Wallon
- Projet AXUD
- Wallonie Picarde 2025
- Cœur du Hainaut
- Liège 2020
- Réseaulux

Wallonie Développement

ASSOCIATION DES INTERCOMMUNALES WALLONNES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fort d'une parfaite connaissance de son territoire et de ses atouts, chaque Agence mettra en œuvre ses projets infrastructurels de manière différente comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivront.

Néanmoins, un des leurs objectifs essentiels et commun reste l'amélioration de la qualité de vie des entreprises, des personnes qui sont appelés à y évoluer. L'impact sur la population, sur l'environnement et le territoire en général qu'auront nos implantations est aussi une préoccupation de plus en plus importante.

Outre la thématisation de nos parcs, leur taille, la mixité des fonctions qui y seront intégrées et leur localisation idéale définie aux regard des besoins exprimés ou attentes pressenties par nos clients, nos stratégies évolutives incorporent continuellement tout une série de nouveaux services qui leur permettent de faciliter leur implantation, de réduire leurs charges variables d'exploitation et leurs empreintes écologiques: la gestion collective des déchets industriels, de l'entretien des abords et des zones tampons, de la surveillance et du gardiennage, le recours aux énergies vertes ou la participation à certains projets d'écologie industrielle lorsque cela est pertinent, la mise en place de points de chargement pour véhicules hybrides (gaz et/ou électricité), l'amélioration de la performance énergétique des infrastructures (éclairage et bâti), la mise en œuvre de services auxiliaires in situ, les espaces de co-working, …

Qu'il s'agisse de projets d'extension ou de nouveaux parcs, tous les aspects liés à la mobilité sont également beaucoup plus affinés : mobilité douce, covoiturage, services de transport mutualisés entre entreprises, mise en place de lignes publiques de transport en commun, coordination et connexion adéquate avec les réseaux (eau-route-rail-aérien) existants de transport (tant pour les usagers que pour les marchandises), prise en compte des travaux infrastructurels dans et en dehors du périmètre nécessaires à l'absorption des nouveaux flux générés par ces dits projets,…

Le sol étant une denrée rare, nos efforts se concentrent aussi, davantage encore que par le passé, sur une bonne appréhension en amont des besoins fonciers exprimés par nos clients: nos services et bureaux d'études œuvrent donc avec eux à l'organisation et la conception d'infrastructures et de bâtiments minimisant l'emprise foncière des terrains affectés à l'activité économique. Le rachat de terrains non bâtis dans les parcs et la remise sur le marché de bâtiments existants mais inoccupés concourent également à gérer de manière plus optimale nos espaces dédicacés à l'activité économique.

Finalement, en collaboration avec le Gouvernement wallon et les fournisseurs privés, les Agences se concentreront également davantage sur l'impérieuse nécessité à équiper à très court terme l'ensemble des parcs existants et futurs en réseaux adaptés de FO pour répondre ainsi aux attentes et évolutions technologiques que suscitent l'industrie digitale et numérique ; génératrice d'emplois nouveaux dont nous devons tenir compte stratégiquement.

Nos autres métiers

Ne considérer les Agences de Développement Territorial que sous le seul prisme de l'opérateur équipementier qui commercialise des terrains à vocation économique sur le territoire wallon serait trop réducteur.

Elles disposent d'autres compétences - en lien ou pas avec l'équipement d'infrastructures à vocation économique - et qui relèvent des missions et domaines d'application non exhaustifs suivants :

- L'Ingénierie Territoriale ;
- Le support aux pouvoirs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Le support aux pouvoirs locaux en matière de rénovation et de revitalisation urbaine ;
- Le support aux pouvoirs locaux en matière de production d'énergies renouvelables ;
- Le support aux pouvoirs locaux dans le cadre d'opérations de valorisation du territoire ;
- Le support aux pouvoirs locaux en matière de stratégie de la mobilité ;
- La conception de programmes communaux de développement durable ;
- Le service aux entreprises et la stimulation économique ;
- La conception et l'exploitation d'infrastructures de production d'énergies renouvelables (éolien, géothermie, photovoltaïque, biomasse, ...) ;
- L'ingénierie touristique,...
- La gestion des participations communales dans les réseaux de distribution d'énergie ;
- La gestion financière des Parcs naturels ;
- L'exploitation de crématoriums
- … ■

WALLONIE DÉVELOPPEMENT
Alain DE ROOVER, Secrétaire Général
+32(0)496/56.78.92 | +32(0)81/71.71.77
info@wallonie-developpement.be
www.wallonie-developpement.be

BEP

Des hommes, des idées, un futur

Quelle est la stratégie du BEP en matière de développement de nouveaux parcs?

BEP Expansion Economique développe sa stratégie d'équipement de parcs d'activité et d'attraction d'investisseurs autour de 5 filières d'activité : l'économie créative et le numérique, l'agro-alimentaire, la santé et la silver economy, l'écoconstruction et l'environnement et, enfin, les process industriels.

Le choix de ces 5 filières n'est pas le fruit du hasard : pour chacune d'entre elles, il existe sur le territoire namurois des acteurs institutionnels ou académiques clés, des entreprises phares et des compétences reconnues.

A titre d'exemple, dans le secteur de l'économie créative et du numérique, les espaces actuellement disponibles pour les entreprises sont le parc scientifique Crealys® et le TRAKK, le hub namurois dédié aux projets créatifs et numériques. Le développement de ces infrastructures est rendu possible grâce au concours actif d'acteurs clés du secteur sur le territoire, comme les Universités (Namur et Gembloux Agro-Bio Tech), le KIKK Festival, l'Agence du Numérique, l'infopôle ou le cluster Twist.

De nombreuses entreprises y ont trouvé les ingrédients nécessaires pour se développer comme Civadis, Corelius, Defimedia, Superdog, Poush, Uniersem, Imio, Thingsplay,… Et bien d'autres encore.

Autre exemple, dans le secteur de l'écoconstruction et de l'environnement, BEP Expansion Economique commercialise le parc Ecolys®, dédicacé en partie aux entreprises de ce secteur. Et pour cause : la construction est le domaine d'activité le mieux représenté en Province de Namur, confronté, de surcroît, aux défis énergétique et climatique.

Par ailleurs, le territoire compte de nombreux acteurs reconnus dans ce secteur : les clusters Cap 2020, Ecoconstruction et Tweed, le pôle de compétitivité GreenWin, l'IFAPME et GreenWal (le Pôle d'Excellence de la construction durable), le centre d'information et de sensibilisation Ligne Bois, la Confédération de la Construction,… Cette dynamique permet à des entreprises comme Bajart, Argipat, Isohemp, la Maison Ecologique, Nonet, Stabilame, Thomas & Piron Besix, Ecobâti,… de s'implanter en Province de Namur et de s'y développer.

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans vos parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

Nous ne nous positionnons pas comme un simple opérateur qui équipe et commercialise des terrains pour les entreprises. Outre la recherche du lieu/de l'infrastructure le/la plus approprié(e), les équipes de BEP Expansion Economique peuvent accompagner l'entrepreneur dans ses démarches administratives en vue de son implantation : demande de permis, autorisations diverses, primes éventuelles,… De plus, au sein de la structure BEP, des équipes de coaches d'entreprise proposent leurs services d'accompagnement dans des domaines cruciaux pour le développement de l'entreprise, comme les finances, l'analyse de marché, l'innovation produits et services, l'intelligence stratégique, le marketing et l'économie circulaire. Plus qu'un terrain équipé ou un bâtiment adapté, l'entreprise bénéficiera de services et conseils de professionnels pour développer son business et entrer en contact avec les acteurs du territoire qui peuvent être des partenaires clés dans cette voie (administrations, Universités, centres de recherches, cluster, pôles, club d'entreprises...).

Quels sont les projets phares de votre Agence ?

Pour commencer, nous dirions le TRAKK, le hub créatif namurois. Le TRAKK est une initiative soutenue par l'Union européenne (FEDER) et la Wallonie, c'est un hub créatif wallon, un espace de co-création multidisciplinaire qui favorise l'émergence de projets créatifs sur l'ensemble du territoire namurois. Il est le fruit d'une collaboration entre divers partenaires que sont le BEP, le KIKK, la Ressourcerie et l'UNamur. L'objectif est d'y accueillir/accompagner des porteurs de projets et entreprises namuroises dans le but de développer des projets créatifs et innovants à succès.

Dans le cadre des Fonds Européens, BEP Expansion vient d'entamer la construction d'un nouveau bâtiment, plus vaste et mieux adapté, pour accueillir les services du hub créatif, mais également des start-ups à la recherche d'infrastructures clés sur porte. Le site choisi est l'ancien hall sportif de l'UNamur, situé à 2 pas du centre-ville de Namur. Ce projet représente un investissement de 4 millions d'euros.

Autre projet, Care-Ys, le parc d'activité namurois dédié à la santé. BEP Expansion Economique a pour projet de développer un nouveau parc d'activité sur 13 hectares, à Bouge. Dans la lignée des parcs les plus récents (Ecolys® par exemple, ciblé sur la filière écoconstruction), la logique de la spécialisation des parcs d'activité se poursuit. Pour Bouge, le choix s'est porté sur la thématique de la santé (et plus précisément des produits et services liés au vieillissement de la population) au terme d'une réflexion de fond sur le positionnement de Namur, la présence d'acteurs clés du secteur (mutuelles, hôpitaux, Universités, entreprises de pointe) et les perspectives en matière de développement économique de cette filière. Le parc se dénommera Care-YS. Les travaux d'infrastructures pourraient alors débuter dès 2019 et les premières entreprises s'installer dès 2020.. ■

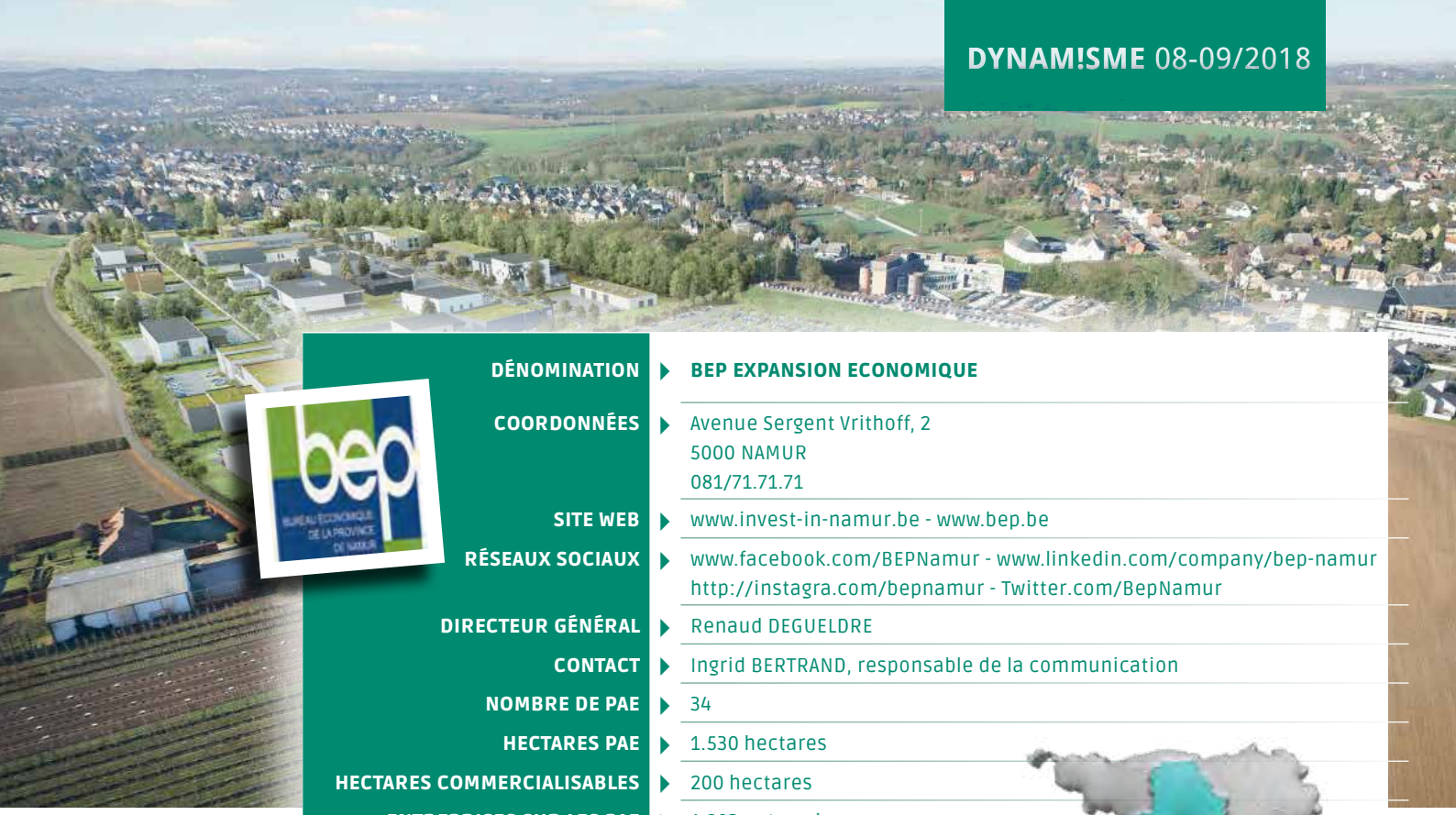

DÉNOMINATION	BEP EXPANSION ECONOMIQUE
COORDONNÉES	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR 081/71.71.71
SITE WEB	www.invest-in-namur.be - www.bep.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.facebook.com/BEPNamur - www.linkedin.com/company/bep-namur http://instagra.com/bepnamur - Twitter.com/BepNamur
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Renaud DEGUELDRE
CONTACT	Ingrid BERTRAND, responsable de la communication
NOMBRE DE PAE	34
HECTARES PAE	1.530 hectares
HECTARES COMMERCIALISABLES	200 hectares
ENTREPRISES SUR LES PAE	1.203 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	16.605 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	28

IDEA

Au coeur du Hainaut

Quelle est la stratégie dIDEA en matière de développement de nouveaux parcs?

IDEA crée, équipe et commercialise les zonings et bâtiments-relais du Coeur du Hainaut afin de concourir au développement économique et social du territoire selon les principes clés suivant :

- *l'écologie industrielle ;*
- *le développement d'infrastructures d'accueil pour les entreprises créatrices de richesse et/ou à haut potentiel de croissance en misant sur les pôles de compétitivité et l'économie circulaire ;*
- *le renforcement de la compétitivité économique des entreprises par leur mise en synergie avec les acteurs économiques du territoire, des territoires voisins et les administrations ;*
- *l'attractivité du territoire en vue d'y créer des emplois qualifiés et qualifiants durables ;*
- *les spécialisations sectorielles afin d'optimiser les ressources du territoire et doter chacun des secteurs forts identifiés d'infrastructures d'appui (chimie durable, matériaux nouveaux, logistique, digital, agoralimentaire et éco-construction).*

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans vos parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

Nous nous positionnons bien plus que comme un simple vendeur de terrains ou loueur d'espaces, mais avant tout comme un moteur essentiel du développement du Cœur du Hainaut à travers des missions d'accompagnement des entreprises, de conseils, et, plus largement de mise en réseaux avec des acteurs clés du territoire (Centres de recherche, Universités, Centres de formation, Administrations, clubs d'entreprises...) ou bien encore de création de lieux d'activation et d'échanges, de développement d'éco-systèmes (matériaux nouveaux, énergies, numérique...), etc. œuvrant au redéploiement socio-économique du territoire.

Quels sont les projets phares de votre Agence ?

*Le premier concerne **l'économie circulaire** et **l'écologie industrielle**. L'économie circulaire est vraiment au cœur de la stratégie d'IDEA. Concrètement, elle a conduit à la mise en œuvre d'un projet d'écologie industrielle sur l'**écozoning de Tertre**. Au sein de ce PAE, des synergies ont déjà été identifiées et mises en œuvre par :*

- *le projet de station d'épuration mutualisée dont une unité de démonstration a été mise en place fin 2017 ;*
- *le projet de centrale vapeur retenu dans le cadre du Feder 2014-2020 ;*
- *la mise en place d'un opérateur ferroviaire de proximité qui vise à mutualiser les besoins des entreprises de manière à favoriser le report modal vers le fer, etc.*

*Par ailleurs, c'est assez original : nous avons lancé un "**tinder des déchets**", destiné à favoriser la réutilisation des déchets et sous-produits des entreprises par d'autres. Il vient d'être mis en place dans des secteurs très variés. Cette démarche est menée tant avec des entreprises, des agriculteurs que des collectivités et les thématiques sont diverses : déchets organiques, bois, plastiques, chimie, ...*

*Ensuite, il y a **Initialis**. Initialis est le parc scientifique du Cœur du Hainaut. Situé à Mons, il accueille des entreprises de hautes technologies avec une concentration marquée dans deux secteurs : d'abord dans le secteur des matériaux (nanotech, greentech) auquel contribue le projet **MaNo Factory** et ensuite dans celui du numérique et de la digitalisation de solutions, soutenu quant à lui par le **Microsoft Innovation Centre** ainsi que le projet **Digistorm**.*

MaNo Factory a pour objectif la mise en place d'un écosystème «matériaux et procédés associés» grâce au déploiement, dans les centres de recherche, d'unités de démonstration accessibles aux entreprises du secteur et d'une infrastructure d'accueil leur offrant un environnement adapté.

*Le projet **EMRA Factory**, porté par IDEA, vise la construction d'une infrastructure d'accueil spécifique à destination des entreprises du secteur des matériaux (nanotech, greentech) leur permettant de travailler en prise directe avec les centres de recherche du portefeuille EMRA en mode «open innovation».*

*Autre projet, autre approche : le cœur de Digistorm est constitué d'un **Living Lab** à destination du secteur des ICC et des acteurs du hub créatif du Cœur du Hainaut, Creative Valley. Son infrastructure et ses équipements seront confiés tant à des experts de l'amont du numérique qu'à des **business developers** dans la mise au point de solutions digitales. Outre l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs numériques, le Lab permettra à des entreprises de tester en grandeur nature services, outils ou usages nouveaux.*

*Last but not least, le projet **DigiFactory** est une infrastructure d'accueil et d'hébergement flexible dédiée aux porteurs de projets et entreprises actifs dans le domaine du numérique et participant notamment aux projets tiers et pilotes mis en place dans le cadre du Living Lab. L'accent y est placé sur les méthodes de travail de l'**open innovation**.*

*Enfin, dernier axe stratégique d'IDEA, **le PAE agro-alimentaire / ecoconstruction de Manage Nord**. La concentration élevée d'entreprises déjà actives dans l'agro-alimentaire dans cette partie du Cœur du Hainaut, la connexion stratégique au canal, les synergies envisagées entre ces 2 secteurs en matière de transport et de récupération matériaux ont permis d'orienter l'affectation de ce futur PAE de 65 hectares potentiellement raccordables au fer. En synergie avec le PACO, cette zone pourra proposer des équipements adéquats en termes de mobilité et d'épuration des eaux.* ■

DÉNOMINATION	**IDEA - INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET D'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DU HAINAUT**
COORDONNÉES	Rue de Nimy, 53 7000 MONS 065/37.57.11 - info@idea.be
SITE WEB	www.idea.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.facebook.com/infopme.idea - https://twitter.com/InfoPME www.linkedin.com/in/infopme
DIRECTRICE GÉNÉRALE	Caroline DECAMPS
CONTACT	Emilie ZIMBILI, responsable de la communication
NOMBRE DE PAE	60
HECTARES	3.600 hectares de terrains équipés
ENTREPRISES SUR LES PAE	1.000 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	22.000 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	19 (soit 35.000m²)

Frisomat conçoit, fabrique et construit un large éventail de bâtiments industriels basé sur des standards de la plus haute qualité. Mais nous offrons plus que cela. Nous vous proposons un savoir-faire spécifique au secteur pour créer une solution qui répond parfaitement à vos besoins. Ce faisant, nous protégeons vos actifs, mais aussi votre investissement.

Frisomat | +32 3 353 33 99 | info@frisomat.be | **www.frisomat.be**

IDELUX

Des espaces où il fait «bon vivre» et «bon travailler»

Quelle est la Stratégie d'Idelux en ce qui concerne le développement de nouveaux parcs ?

Dans un premier temps, les services d'Idelux anticipent les besoins des entreprises en réfléchissant à un renouvellement régulier du stock de terrains en zone d'activités économiques. Ce renouvellement se réalise en tenant compte des spécificités du territoire, des surfaces disponibles au sein des différents bassins économiques de la province de Luxembourg et des demandes venant du monde économique.

Ensuite, la conception puis la création des parcs d'activités sont dictées par une volonté de mettre en place des espaces économiques répondant aux critères d'implantation des entreprises, que ce soit en surface, accessibilité, visibilité ou encore en équipement. S'agissant spécifiquement de l'équipement, la volonté d'Idelux est de créer des espaces où il fait «bon vivre» et «bon travailler» bien intégrés au territoire et à son environnement, intégrant les dimensions du développement durable et entièrement équipés au niveau du numérique.

Comment Idelux conçoit-elle l'accueil des entreprises dans ses parcs et les services offerts ?

Premièrement, Idelux a pour habitude de travailler de façon proactive, que ce soit dans l'anticipation des besoins des entreprises ou dans la recherche de candidats investisseurs. Ensuite, Idelux se positionne comme véritable partenaire au service de l'entreprise et l'accompagne, prend en main une série d'éléments de contraintes, de difficultés, ce qui permet à l'entreprise de rester concentrée sur son métier.

Citons à titre d'exemple, l'aide dans l'obtention des aides à l'investissement ou tout autre moyen de financement du projet, les contacts avec les opérateurs (électricité, eau, gaz, internet, ...), ou encore l'aide dans les démarches urbanistiques.

Par la suite, nous considérons toujours l'entreprise comme un client avec qui la relation ne fait que commencer lors de l'implantation. C'est ainsi que nous mettons en place, au sein des parcs d'activités, des outils, des lieux de rencontres comme par exemple la copropriété ou les Clubs d'entreprises qui permettent aux entreprises d'un parc d'une part de se rencontrer, mais également d'identifier ensemble les réponses à une problématique partagée (mobilité, sécurité, ...).

Enfin, Idelux a développé son service d'accompagnement des entreprises, notamment au travers de son Centre d'innovation : accompagnement à la croissance, développement de projets innovants, recherche de subsides, accompagnement de startups, aide au maintien sur place des empois et activités des grandes entreprises, ...

Quelques projets phares

Le parc d'activités économiques du WEX à Marche-en-Famenne est un parc généraliste accueillant des activités économiques mixtes. Il est l'exemple incarné du changement de cap initié par l'intercommunale en 2005 visant à créer des parcs bien intégrés à l'environnement, parfaitement équipés, agréables pour le travailleur comme pour le visiteur, sécurisés (notamment avec des trottoirs et haies) et est géré par une copropriété.

Dans la même lignée mais quelques années plus tard, citons l'extension du **parc d'activités économiques de Bastogne** qui est en cours de chantier et qui permettra de créer une trentaine d'ha, destinés aux entreprises, faciles d'accès et entièrement équipés notamment en matière numérique.

Ensuite, plusieurs parcs thématiques peuvent être cités :

- **Ardenne logistics à Neufchâteau :** parc bimodal (rail – route) de 80 ha entièrement dédié aux activités logistiques au croisement des autoroutes E25 et E411
- **Pôle Ardenne bois à Gouvy :** parc bimodal (rail – route) de 100 ha entièrement dédicacé au secteur bois. Une des plus grandes scieries belges y est d'ailleurs présente (la scierie Pauls) ce qui, couplé au parc de Vielsalm (Unilin, IBV, CIBB) fait de cette région un véritable pôle «bois»
- **Galaxia à Libin :** parc de 20 ha accueillant des activités liées aux applications spatiales et basé sur la présence à Redu de l'Agence spatiale européenne (ESA) depuis 50 ans, d'un centre d'entreprises pour startups ou entreprises confirmées dans le secteur spatial, du Centre logistique européen Galiléo (le GPS européen), de l'Euro Space Center à destination des stagiaires, étudiants et touristes, ...
- **Le parc scientifique Novalis à Marche-en-Famenne :** parc de 10 ha dédicacé aux sciences du vivant et biotechnologies et accueillant d'ores et déjà le CER groupe, centre de recherche agréé ainsi qu'une série de TPE du secteur. ■

DÉNOMINATION	**IDELUX - L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DU LUXEMBOURG BELGE**
COORDONNÉES	Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 6700 ARLON 063/23.18.11
SITES WEB	www.idelux-aive.be - www.investinluxembourg.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.facebook.com/Idelux - www.linkedin.com/company/92404 - twitter.com/idelux_aive - www.youtube.com/channel/UCFd5AyOH3yu2LQJiXfo90tQ
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Fabian COLLARD
CONTACT	Sylvie ADANT, Chargée de communication
NOMBRE DE PAE	51 parcs d'activités économiques
HECTARES PAE	1.600 ha
HECTARES DISPONIBLES	318 ha
ENTREPRISES SUR LES PAE	650 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	13.000 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	31 halls relais, 1 quartier d'entreprises, 3 centres d'entreprises

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU - Construction d'un hall logistique
D.L. TRILOGIPORT - ARCHITECTE : BIEMAR ET BIEMAR - LIÈGE

Wust

NOTRE EXPÉRIENCE...
VOTRE AVENIR !

Ets J. Wust S.A.
Rue Grondal, 14 | B-4890 THIMISTER-CLERMONT | Tél. : +32 (0)87 59 47 11 | Fax : +32 (0)87 59 48 17 | commercial@wust.be | www.wust.be

IDETA

Votre ambition, notre défi !

Quelle est la stratégie d'IDETA en matière de développement de nouveaux parcs?

IDETA a déployé un réseau dense de parcs d'activité économique entre Lille et Bruxelles. Tous sont situés à proximité immédiate des principales autoroutes et proposent aux entreprises des parcelles équipées et de superficies variées.

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans ces parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

Nous proposons un accompagnement sur mesure pour la mise sur pied et le développement des projets des entreprises. Pragmatique et globale, notre approche aborde toutes les problématiques de l'entreprise à chaque étape de son développement.

Concrètement, lorsqu'une entreprise choisit de s'installer en Wallonie picarde, IDETA l'accompagne dans l'ensemble des démarches technico-administratives liées à tout projet d'implantation et/ou de développement d'entreprise. La palette de services proposés est très large : guidance dans le choix de l'implantation, assistance pour l'obtention du permis unique (volets urbanistique et environnemental), aide à l'obtention d'incitants publics (primes à l'investissement, primes à l'embauche...), etc.

Nos équipes pluridisciplinaires, composées d'experts attachés à leur région, sont le relais indispensable vers les autres opérateurs de la région et notre réseau de partenaires institutionnels. IDETA, ce sont des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, des analystes financiers, des animateurs économiques, des juristes... une complémentarité de compétences pour guider et accompagner les porteurs de projet dans les différentes phases de leur projet d'entreprise.

Par ailleurs, notre Agence de Stimulation Économique, Entreprendre.Wapi soutient les investisseurs selon qu'ils soient en phase de création d'entreprise ou en phase de développement.

Si la société est en phase de création, Entreprendre.Wapi l'accompagne dans l'élaboration de son business plan : comment fixer rapidement un cadre financier, motiver les clients à acheter les produits et services, adapter la proposition aux besoins des clients cibles...

Si, par contre, la société est en phase de développement, Entreprendre.Wapi l'accompagne dans la mise en place d'une stratégie de développement : anticiper les tendances, détecter les opportunités de croissance, veiller et influencer le marché, trouver de nouvelles sources de financement, protéger ses marques et informations confidentielles...

IDETA est au service des ambitions des investisseurs via :

- *Un réseau d'infrastructures de pointe*
- *Une offre immobilière attractive, flexible et évolutive*
- *Des services d'accompagnement sur mesure pour accélérer la croissance des entreprises*
- *Un relais indispensable vers les autres opérateurs de la région et son réseau de partenaires institutionnels*
- *Une équipe d'experts attachés à leur région qui se mobilise pour la réussite des projets d'entreprises*

Quels sont les projets phares de votre Agence ?

*IDETA vient d'entamer les travaux d'aménagement du nouveau parc d'activités économiques **Polaris** sur les communes de Péruwelz et Beloeil. Pas moins de 50 ha de terrains industriels équipés seront disponibles à l'hiver 2018 et permettront l'implantation de PME mais aussi d'entreprises de grande envergure.*

***Futur parc 4.0**, la nouvelle zone, bénéficiera d'un centre d'entreprise et de trois halls relais.*

*Une station-service au gaz naturel, de deux éoliennes et une liaison thermique avec l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) d'**Ipalle** à Thumaide permettront aux entreprises du parc de diminuer leur facture énergétique et leur empreinte CO_2. Le projet pilote de plantation d'une forêt primitive en bordure de parc complète des aménagements environnementaux soignés et permet de concilier activités économiques, biodiversité et préservation du cadre de vie.*

*Autre projet phare : **Qualitis**. Situé stratégiquement en bordure de l'autoroute A8 qui relie la Wallonie picarde à la région bruxelloise, le parc scientifique Qualitis d'Enghien accueille des startups et PME innovantes actives dans les services, l'innovation et la production à haute valeur ajoutée.*

*A travers l'adhésion du parc au réseau SPOW (Science Park of Wallonia), IDETA vise à renforcer le lien entre l'entreprenariat et la recherche ainsi qu'à favoriser la créativité et l'innovation. Le nouveau centre d'entreprises **La Petite Lanterne** au cœur du parc scientifique Qualitis à Enghien complète l'offre locative du centre La Lanterne et propose quatre halls relais destinés à la production ou au stockage et un centre d'entreprises avec huit unités de bureaux. Un projet privé de construction de bureaux destinés à la vente/location viendra s'ajouter à la maison d'enfants qui complète l'éventail des services proposés aux entreprises.*

*Enfin, second pôle de développement économique de la Wallonie picarde, **Orientis** regroupe 4 zones d'activités économiques réparties sur les communes d'Ath, Ghislenghien et Lessines et héberge plus d'une centaine d'entreprises et 4.500 emplois.*

L'accès direct à l'A8-E429, la proximité de Bruxelles sont des atouts majeurs qui ont motivé l'implantation de grands groupes industriels tels que l'entreprise pharmaceutique Baxter, Colruyt Group, GEFCO ou encore VALEO. Ouvert sur la Flandre, le parc dispose d'une dizaine de terrains industriels équipés pour répondre aux besoins des entreprises. Un centre d'entreprise, une crèche pour enfants et une association d'entreprises – UEBA, l'Union des Entreprises du Bassin d'Ath (UEBA) – complètent les services proposés aux entreprises installées dans le parc. ■

DÉNOMINATION	**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL IDETA**
COORDONNÉES	Quai Saint-Brice 35 7500 TOURNAI 069/23.47.01 info@ideta.be
SITE WEB	www.ideta.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.linkedin.com/company/ideta-agence-de-developpement-territorial/
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Pierre VANDEWATTYNE
CONTACT	Christophe BONCHOUX – Directeur, Services aux Entreprises
NOMBRE DE PAE	7
HECTARES PAE	800 hectares
HECTARES COMMERCIALISABLES	Plus de 100 hectares
ENTREPRISES SUR LES PAE	Plus de 600 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	Plus de 12.000 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	34

IEG

Pôle d'excellence dans le secteur agroalimentaire

Quelle est la stratégie d'IEG en matière de développement de nouveaux parcs?

L'intercommunale se situe au cœur de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai et jouit d'un dynamisme économique toujours grandissant. Sa situation géographique est sans aucun doute l'un de ses grands atouts.

En matière de stratégie, l'Intercommunale souhaite développer son pôle agro-alimentaire. Pour ce faire, de nouvelles zones d'activités seront créées rapidement afin de répondre aux nombreuses demandes reçues pour de nouvelles implantations mais aussi pour le développement des sociétés en place dans les différentes ZAE gérées par l'agence sur le secteur de Mouscron-Estaimpuis.

En ce qui concerne Comines-Warneton, l'agence travaille actuellement sur la création de deux nouvelles zones : une sur Warneton qui s'étendra sur 25 ha et une autre à Bas-Warneton, sur 8 ha. Ces deux parcs d'activités économiques bénéficieront de la proximité de la plateforme multimodale voie d'eau/route qui sera prochainement aménagée sur la Lys.

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans ces parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

Nous proposons des greenfields équipés (eau, gaz, électricité, voiries, fibre optique..) et n'effectuons pas de pré-parcellisation dans ses zones d'activités. De telle sorte que nous puissions répondre au mieux aux besoins des investisseurs, tout en effectuant une gestion parcimonieuse des sols.

Le secteur expansion économique de l'Intercommunale accompagne les entreprises sur plusieurs axes : la création, le développement et les super archievers. Chaque axe fait l'objet d'une attention toute particulière par les agents missionnés au sein d'Entreprendre.Wapi, la coupole d'animation économique créée par les Intercommunales IDETA et IEG, la Chambre de Commerce WAPI et WAPINVEST.

Si l'étroitesse du territoire que nous couvrons peut être un handicap en termes de surfaces disponibles, il permet aux différents acteurs de l'Intercommunale d'avoir une excellente connaissance de leur territoire et des entreprises qui y sont implantées. Cette connaissance permet la mise en réseau des différents acteurs économiques et sociaux de la zone, favorisant ainsi les liens essentiels au bon fonctionnement de notre écosystème.

Depuis quelques années, l'Intercommunale a développé une politique de rachat d'anciens bâtiments industriels en ZAE afin de les remettre rapidement sur le marché de la vente et/ou de la location afin de répondre aux nombreuses demandes. Cette politique permet, entre autres, une sélection des candidats investisseurs en favorisant bien évidemment les pourvoyeurs d'emplois ou le développement des entreprises déjà installées.

Quels sont les projets phares de votre Agence ?

Pour éviter une catastrophe économique lors de l'effondrement de l'industrie textile dans la région, l'Intercommunale et le pouvoir politique en place ont alors décidé de mettre les bouchées doubles pour développer un autre type d'industrie : l'Agroalimentaire. Aujourd'hui, nous nous positionnons comme un pôle d'excellence du secteur, avec des sociétés comme Mydibel, Euromeat Group, Boulangerie de France, Lantmännen Unibake, Gourmand, Cargill, Crocky,… soit avec plus de 2.500 emplois à la clé. Toutefois, l'Intercommunale n'oublie pas son passé textile et compte toujours dans ses rangs des sociétés de pointe comme Sioen spécialisée dans les textiles techniques ou encore Limited Edition, IVC (Groupe Mohawk) et d'autres qui génèrent près de 2.000 emplois.

D'autres secteurs font également l'objet d'une attention toute particulière, comme la logistique, l'imprimerie, la construction métallique et la chimie. Sans oublier les call centers qui peuvent compter sur un personnel formé aux langues étrangères dans une cité frontalière où cette pratique est enseignée dès les premières années de l'enseignement primaire.

Notre objectif affiché est de devenir un pôle d'excellence Agroalimentaire et d'y développer la formation, à l'image de ce qui se fait chez noss voisins de Roulers avec « Huis van de Voeding ». ■

DÉNOMINATION	**IEG - INTERCOMMUNALE D'ETUDE ET DE GESTION**
COORDONNÉES	Rue de la Solidarité 80 7700 MOUSCRON 056.85.24.03 - info@ieg.be- cart@ieg.be
SITE WEB	www.ieg.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.linkedin.com/company/ideta-agence-de-developpement-territorial/
CONTACTS	GUY BRUTSAERT, Directeur général (056/85.24.03, guy.brutsaert@ieg.be) Olivier CALLEWAERT, Directeur financier (056/85.24.03, olivier.callewaert@ieg.be)
NOMBRE DE PAE	23 parcs d'activités
HECTARES PAE	940 hectares gérés
HECTARES DISPONIBLES	19 hectares
ENTREPRISES SUR LES PAE	550 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	14.50 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	8

IGRETEC

Donner aux entreprises une plus-value en matière d'image

Quelle est la stratégie d'IGRETEC en matière de développement de nouveaux parcs?

Pour répondre aux attentes des entreprises recherchant un site d'implantation, la stratégie d'IGRETEC est de développer une offre diversifiée au niveau de la localisation, de la spécialisation, de la taille, des équipements, des profils d'accessibilité... des parcs d'activités économiques.

A titre d'exemple, IGRETEC a récemment mis en œuvre l'Ecopole, parc de 150 ha dont la thématique est le développement durable.

Une autre illustration de la diversité de l'offre est le développement depuis plusieurs années de microzones d'activités économiques afin de répondre à la demande d'artisans ou de très petites entreprises.

L'objectif est de mailler le territoire d'un tissu d'entreprises dynamiques. Il est capital que tant les grandes communes que les localités plus rurales puissent se développer selon leurs caractéristiques propres.

Ce réseau de parcs s'appuie sur les multiples pôles du territoire afin de garantir l'utilisation des transports en commun et sur les points forts de Charleroi Métropole : nœud autoroutier A54-E42, plateforme multimodale de Charleroi-Châtelet, Charleroi-Bruxelles, binôme aéroport-aéropole.

Les parcs sont conçus de façon à donner aux entreprises une plus-value en matière d'image et à améliorer la structure urbaine et l'attractivité du territoire ainsi que son cadre de vie.

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans ces parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

IGRETEC offre un service personnalisé aux entreprises qui souhaitent s'implanter dans ses parcs d'activités économiques, qu'il s'agisse d'acquérir une parcelle afin d'y construire leur propres installations, de louer des espaces au sein des bâtiments mis en œuvre par l'Agence ou de louer et d'acquérir un bâtiment existant.

Nos équipes analysent, sur base du projet et des besoins de l'entreprise, l'option la plus adéquate et l'accompagne à des degrés divers dans sa mise en œuvre.

Dans le cadre d'une nouvelle construction, cela consiste à définir le Parc et la parcelle qui conviendra le mieux au développement projeté et à accompagner l'entreprise dans la mise en application des recommandations formulées dans les chartes urbanistiques et environnementales propres à chaque parc, de manière à garantir un développement harmonieux de la zone et à faciliter l'obtention des autorisations et permis nécessaires.

Outre ces aspects liés à l'implantation physique, nous offrons nos services dans la recherche, le montage et le suivi des dossiers d'aides à l'investissement, dans la recherche de pistes de financements en étroite collaboration avec les outils wallons dont Sambrinvest ou encore dans la mise en réseau avec d'autres acteurs locaux ou entreprises installées par l'intermédiaire des clubs d'entreprises notamment.

Quels sont les projets phares de votre Agence ?

LEFT SIDE BUSINESS PARK

Le projet « Left Side Business Park » est un projet ambitieux, coordonné par IGRETEC dans son rôle d'aménageur urbain pour le compte de la Ville de Charleroi. Il vise à réaliser, en centre-ville, un nouveau pôle mixte de bureaux, logements, services et commerces. Ce nouveau quartier, bercé par la Sambre et sa future halte nautique, s'intégrera parfaitement dans le cœur de ville rénové et offrira une nouvelle capacité d'implantation d'environ 100.000 m². Ce vaste projet redessinera l'ouest de la Ville Basse et participera à la dynamique de revitalisation amorcée par d'autres projets publics et privés.

PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE : ECOPOLE

Grâce au soutien de l'Europe et de la Wallonie, ce sont 150 hectares de nouveaux terrains disponibles pour le développement d'activités économiques dans le respect de la philosophie du développement durable.En procédant à l'assainissement et au réaménagement de ce site, l'objectif était d'assurer un développement économique et urbain, harmonieux et équilibré du fond de Vallée. Outre la réalisation d'une voirie visant le désenclavement de la Porte Est du territoire, une attention a été accordée à l'aménagement du site (espaces verts, pistes cyclables, zones naturelles, etc.) afin d'en faire un véritable lieu de vie et de l'intégrer au mieux dans son environnement. Doté d'une excellente accessibilité et d'une bimodalité route-eau, l'ECOPOLE, qui s'étend sur 3 communes et deux provinces, offre des parcelles modulables, de toutes dimensions, pour l'accueil de nouvelles activités économiques et la création d'emplois et de valeur ajoutée.

EUROPEAN INDUSTRIAL PARK BRUSSELS SOUTH CHARLEROI

IGRETEC et la SOGEPA se sont alliées pour mettre en œuvre une reconversion ambitieuse du site de CATERPILLAR. Le 21 décembre 2017, l'Intercommunale IGRETEC et la SOGEPA ont créé la SORESIC – Société de reconversion des sites industriels de Charleroi - qui gère depuis le mois de mai 2018 le site Caterpillar rebaptisé European Industrial Park Brussels South Charleroi. L'objectif est d'unir les atouts respectifs de deux opérateurs publics pour mener à bien le projet de reconversion. L'intercommunale apportera sa connaissance du tissu économique de la Région de Charleroi et son expertise en développement immobilier. La SOGEPA apportera ses solutions d'accompagnement en matière de redéploiement d'entreprises. ■

DÉNOMINATION	**IGRETEC - INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA RÉALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES**
COORDONNÉES	Boulevard Mayence 1 6000 CHARLEROI 071/20.28.11 - igretec@igretec.com
SITE WEB	www.igretec.com
RÉSEAUX SOCIAUX	facebook: /IGRETEC - LinkedIn: /company/Igretec - Twitter: @IGRETEC YouTube: www.igretec.tv
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Renaud MOENS
CONTACT	Patrick LECLERCQ, Chef de Service (patrick.leclercq@igretec.com)
NOMBRE DE PAE	21 parcs d'activités
HECTARES PAE	1.060 hectares
HECTARES DISPONIBLES	213 hectares
ENTREPRISES SUR LES PAE	656 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	20.000 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	27

BEMELMANS

Toutes vos constructions métalliques sur mesure

Charpentes Ferronnerie Industrielle Construction métallique

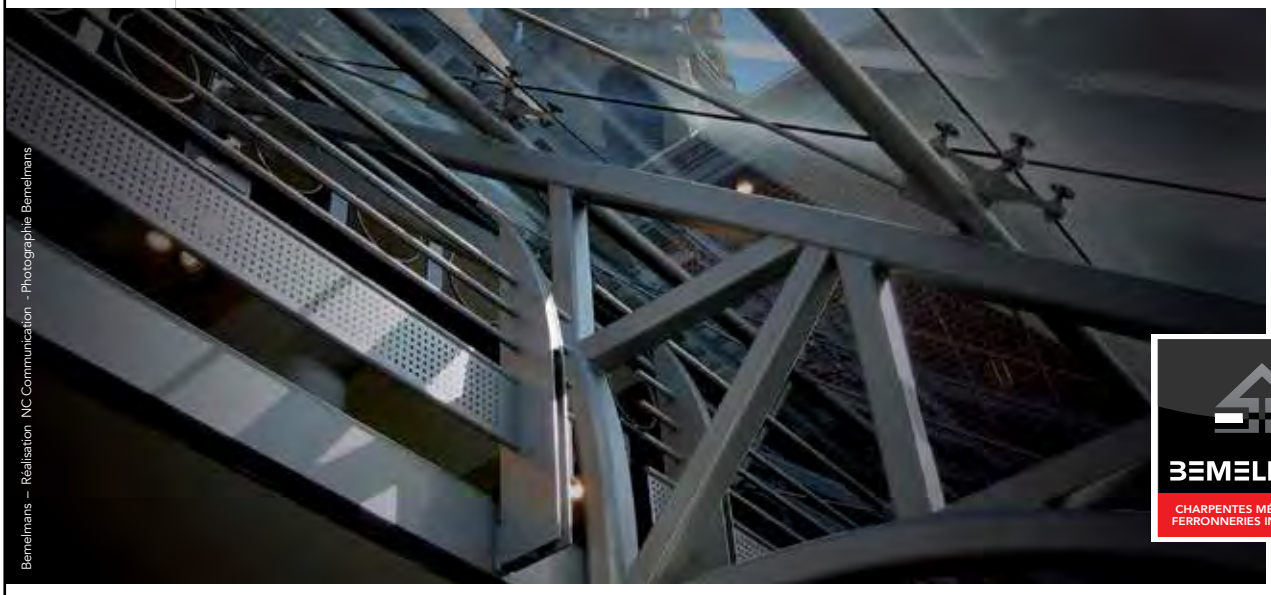

Bemelmans – Réalisation NC Communication - Photographie Bemelmans

BEMELMANS
CHARPENTES MÉTALLIQUES & FERRONNERIES INDUSTRIELLES

■ Rue de Chesseroux, 18 - 4651 Battice ■ +32 (0)87 321 730 ■ www.bemelmans.be

inBW

Un réseau d'entrepreneurs dynamiques

Quelle est la stratégie d'inBW en matière de développement de nouveaux parcs?

Depuis 1966, in BW crée et équipe des parcs d'activité de haut niveau, avec une composante forte en matière de développement durable. Les projets de révision de plan de secteur en cours actuellement se situent à Hélécine (50 ha), Braine-le-Château (25 ha), Nivelles Nord extension (32 ha), et Perwez extension (32 ha). Cependant, si le plan de secteur et les projets de révision de celui-ci afin de créer de nouvelles zones dédiées à l'activité économique présentent encore des potentialités à certains endroits, les réalités juridiques, techniques et financières constituent néanmoins des freins significatifs. Une révision de plan de secteur prendra plusieurs années, alors que la création d'emploi et de valeur ajoutée grâce l'implantation de nouvelles entreprises n'attendent pas !

Les demandes d'implantation affluant, nous menons, en parallèle des projets de création de parcs d'activité, une politique volontariste en matière de réaffectation de terrains ou bâtiments existants. Depuis plusieurs années nous nous focalisons sur l'acquisition de biens existants, leur rénovation et remise sur le marché. La difficulté de concrétiser les nouveaux parcs d'activité et le souci de la gestion parcimonieuse du sol constituent la clé de voute de notre action en ce domaine.

Le site Peugeot Nivelles est un exemple de reconversion réussie.

En 2014, nous avons racheté ce site de 11 hectares et un bâtiment de 8.000 m² dans le parc d'activité de Nivelles Sud. Les terrains sont vastes et réaménageables, il est extrêmement bien situé le long du contournement à deux pas des autoroutes. La demande actuelle en petites parcelles a mené notre réflexion en terme de création de voiries. Concernant le bâtiment existant, le service fédéral des finances nous a loué en 2017 les 4.000 m² de bureau que nous avons rénovés en profondeur. Les 4.000 m² restants font l'objet d'un projet commun avec le centre d'entreprises et d'innovation Cap innove et l'ULB afin d'en faire un espace d'accueil pour startups spécialisées dans le numérique.

Un autre exemple est l'acquisition du site Monnet ou encore l'ancien site Wyeth, tous deux situés dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Ces deux bâtiments ont été transformés en centres d'entreprises et sont à présent complets. Récemment, nous avons acquis le site de l'ancienne brasserie de Mont-Saint-Guibert, afin de le reconvertir en hall-relais, que nous louerons à diverses entreprises. Il s'agit bien de créer un cercle vertueux en terme d'aménagement du territoire.

Comment concevez-vous l'accueil des entreprises dans ces parcs et les services matériels et immatériels offerts ?

Nous veillons à développer des parcs d'activité de haut niveau avec les équipements dernière génération.

Tous les parcs, lors de leur création ou des opérations de revamping, sont dotés de circulations réservées à la mobilité douce, de l'éclairage Led, d'espaces verts, d'un double réseau d'égouttage, et de fibre optique.
L'instauration d'une gestion en copropriété des espaces verts en bordure de voirie permet un entretien harmonieux et mutualisé de ceux-ci.
Afin stimuler la croissance de l'emploi au sein de la Province, nous avons un taux d'emploi de 25 personnes par hectare vendu.
Un accompagnement personnel est prévu pour toutes les entreprises qui s'adressent à nous tout au long du processus d'acquisition, qu'elle soit une PME ou une multinationale.
Nous proposons notre expertise en ce qui concerne le choix du terrain, les questions relatives à l'octroi des permis, recherche de synergies avec d'autres sociétés, etc
Les entreprises bénéficient d'un accompagnement pour la recherche de subsides et d'aides à l'investissement. Nous mettons également tout en œuvre pour assurer l'intégration de celles-ci dans le tissu économique local via les diverses activités que nous proposons avec tous nos partenaires (associations d'entreprises mais aussi l'UCM, la CCIBW, etc.).
Rejoindre un parc de in BW, c'est faire partie d'un réseau d'entrepreneurs dynamiques et soucieux de disposer d'infrastructures de qualité pour faire croître leurs activités dans les meilleures conditions possibles. ■

DÉNOMINATION	**IN BW**
COORDONNÉES	Rue de la Religion 10 1400 NIVELLES 067/21.71.11 - direction@inbw.be
SITE WEB	www.inbw.be
RÉSEAUX SOCIAUX	www.linkedin.com/company/ideta-agence-de-developpement-territorial/
DIRECTEUR GÉNÉRAL	Baudouin le HARDY de BEAULIEU
CONTACT	Raphaël LATEUR, Responsable Presse
NOMBRE DE PAE	10 dont 1 parc scientifique en cogestion avec l'UCL
HECTARES PAE	970 hectares (y compris Tubize II)
HECTARES DISPONIBLES	49 hectares (hors Tubize II en cours d'équipement)
ENTREPRISES SUR LES PAE	1.250 entreprises
EMPLOIS DANS LES PAE	32.500 emplois
NOMBRE DE BÂTIMENTS RELAIS	43 bâtiments, soit 90.000 m² (bureaux, entrepôts, labos)

SPI

Bien plus que des hectares de terrains

Quelle est la stratégie de la SPI pour le développement de nouveaux parcs ?

Nous sommes dans une posture de responsabilité et un engagement ferme sur l'optimalisation de chaque hectare disponible. L'entreprise en fonction de son évolution suit un parcours résidentiel propre à ses besoins, à la SPI nous entendons répondre à chacune de ses étapes.

La SPI pour créer l'effet levier identifie et transforme des hectares en or...

Est-ce que tous les hectares se valent ? Pour nous la réponse est claire, c'est non. Chaque hectare est à prendre en considération avec les besoins des opérateurs, les caractéristiques du lieu et de la commune concernée et les possibles à ouvrir afin d'anticiper les besoins des acteurs socio-économiques.

La réhabilitation de friches est une opportunité économique formidable. Nous considérons en effet comme un atout l'utilisation de notre riche passé industriel pour recycler le territoire et placer des outils stratégiques en situation idéale. Ne nous leurrons pas, réhabiliter une friche coûte plus cher et représente des défis importants. Pour la SPI rencontrer ces défis est précisément un investissement sur l'avenir.

Auparavant (jusqu'au début des années 2000), la demande arrivait très tôt dans le processus de production morphologique foncière.

Programmation des entreprises (investissements fonciers à moyen/long terme).

Aujourd'hui, on doit être dans une réponse aux besoins à 2 ans maximum. Notamment en raison du changement de tissu économique. PME et TPE représente aujourd'hui 2.700 entreprise (98,9%) sur 2.729 qui emploient 34.873 personnes (74,8%) sur 46.586.

- *Tissu est caractérisé par un développement très ENDOGENE (entreprises locales). Dès lors un besoin d'anticiper, mais l'avantage d'être au plus près de notre tissu économique.*
- *Pour l'histoire, sachez que la SPI est à l'origine de, nombres de modifications législatives (décret finançant les infrastructures économiques en région wallonne) : voir typologie de notre offre. Petite histoire des «bâtiments relais», jusqu'à la fin des années 90 il n'existait pas de possibilités alternatives à celle des rues d'entreprises propres aux parcs d'activités économiques classiques appelé «zoning». Aujourd'hui, la quasi-totalité de notre offre économique est susceptible de pouvoir bénéficier de subvention.*
- *Depuis nous avons pu adapter notre offre pour rencontrer tout type de besoin.*

Etre présent sur toute la chaîne de valeur

La SPI est une entreprise publique, notre mission, rendre le territoire plus attractif, trouver et produire des solutions d'implantation pour des acteurs économiques, accompagner les acteurs publics pour gérer la transformation territoriale.

Identifier et accompagner la «bonne activité à la bonne place».

Les lieux que nous redressons doivent prendre vie et rayonner sur ce qui les entoure, c'est précisément notre mission de service public et pour ce faire, la SPI intervient à chaque étape de la chaine de valeur.

Oui, à la SPI, nous sommes capables d'accompagner un projet complexe de A à Z et ce dans l'intérêt de la collectivité. Oui ça prend du temps. Nous ne sommes pas un financier pouvant dégager des millions sans compter, nous devons aller chercher les moyens pour porter les projets, et nous diversifions pour assurer une indépendance et une qualité de projet.

Anticiper, créer, concrétiser

Créateur de solution, la SPI a proposé la solution du bâtiment relais réunissant atelier et bureaux avant même que cette solution ne soit possible

Idem pour les micros-zones, démarche identique aussi pour le développement vertical.

Des exemples où nous avons anticipé, proposé qqchse de neuf et ensuite il faut faire, nous avons fait et nous faisons. Cela nécessite une connaissance fine du territoire, comment procédons-nous ?

- *Contacts des entreprises : animateurs, commerciaux, salons... Sentir le besoin.*
- *On crée nos propres bases de données avec «LEODICA».*

Conçu dans une optique territoriale, le dispositif LEODICA vise à caractériser les entreprises et à permettre leur suivi dans le temps, grâce à une batterie d'indicateurs.

Notre base de données est construite de manière à identifier les entreprises structurantes à différentes échelles : du quartier, à l'ensemble de la Wallonie.

Comment la SPI conçoit-elle l'accueil des entreprises dans ses parcs et les services offerts ?

Via une approche centrée utilisateurs. Nos compétences en intelligence territoriale et nos connaissance fine du tissu économique nous permette d'insister sur la «bonne activité à la bonne place» de façon à valoriser chaque hectare et optimaliser l'offre de service.

Le développement de services est en plein développement à la SPI, à titres d'exemples, nous disposons d'une réelle animation/accompagnement sur le site du Val Benoit afin d' offrir des services sur place et nous travaillons également à la mise à disposition de «cubi» dans les parcs pour réceptionner les lots de colis pour les travailleurs qui envahissent les accueils des entreprises.

3 projets phares :

- *Métamorphose d'un ancien campus universitaire en un quartier urbain connecté en entrée de ville. Le **VAL BENOIT**, lieu stratégique à l'entrée Sud de Liège, le long de la Meuse, à deux pas de la gare TGV des Guillemins et en bordure de la future ligne du tram, entame une nouvelle vie et se métamorphose en un nouveau quartier caractérisé par une mixité de fonctions (économie, logements, services, formation, culture,). Au terme du projet, ce sont près de 30.000 m² qui seront dédiés à de l'activité économique. Le nouveau VAL BENOIT présente une alternative efficace et durable aux parcs d'activités économiques installés en périphérie. Un Masterplan définit les grandes orientations de son développement, tant au niveau de la réhabilitation des anciens bâtiments universitaires dont l'architecture moderniste est préservée, que des nouvelles constructions qui permettent une utilisation optimale du site, tout en gardant de larges espaces verts. La réhabilitation du GENIE CIVIL, destiné à accueillir des entreprises, est finalisée depuis septembre 2016, trois autres projets majeurs sur des bâtiments témoins de l'architecture moderniste sont en cours de réhabilitation. Enfin, le Val Benoit se distingue aussi par une offre de services importante pour les utilisateurs présents sur site.*

DÉNOMINATION	**SPI - AGENCE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA PROVINCE DE LIÈGE**
COORDONNÉES	Atrium Vertbois - Rue du Vertbois 11 4000 LIÈGE 04/230.11.11
SITE WEB	www.spi.be
RÉSEAUX SOCIAUX	Twitter : @SPI_Liege - Facebook : @spiliege
DIRECTION	Françoise LEJEUNE, Directrice générale Cédric SWENNEN, Directeur général adjoint
CONTACT	Pierre CASTELAIN +32 473 50 11 18
NOMBRE DE PAE	5 parcs
EMPLOIS DANS LES PAE	95.946 emplois

- ***Merygrid**, c'est un pari sur l'avenir permettant de diminuer la facture énergétique des entreprises en organisant la production d'énergie verte au sein des parcs. Concrètement, il s'agit du développement d'un micro-réseau «test» le long de l'Ourthe, sur la commune d'Esneux. Un projet test auquel participe la SPI avec Nethys, l'ULiege, des entreprises et le soutien de la Wallonie. Il s'agit d'un réseau local sur lequel sont raccordés des moyens de production (turbine hydraulique sur l'Ourthe, photovoltaïque.) et des systèmes de stockage d'énergie. L'objectif de ce prototype est de maximiser les échanges locaux d'énergie entre trois PMEs présentes dans le zoning industriel de Méry et d'optimiser leurs interactions avec le réseau public de distribution d'électricité.Pour gérer ces flux énergétiques, l'ULiège a développé un prototype d'EMS (Energy Management System). L'objectif est de passer, in fine, à un modèle commercialisable.*
- ***Leodica** est un logiciel mis au point par la SPI avec notamment le soutien de fonds européens. Le développement de cet outil audacieux permet d'identifier l'impact socio-économique de milliers d'entreprises sur le territoire wallon. Mis au point en collaboration avec le Pr Didier Van Caillie (ULiege), Léodica permet de mesure l'influence d'une entreprise sur son territoire à travers différents indicateurs de performance. En somme Léodica est un service permettant de fournir aux décideurs structurels, comme aux accompagnateurs de terrain, une boîte à outils territoriale qui permette l'analyse, le suivi et l'aide à la décision.*

HUTSCHEMACKERS
CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX
INDUSTRIELS - PUBLICS - PRIVÉS

EXPERTISE - QUALITÉ - DÉLAIS

Hutschemackers – Réalisation & photographie : NC Communication

Bâtiment : Jidé - Architecte : Sébastien Johnen - Construction : Hutschemackers

- Halls industriels
- Bâtiments publics
- Bureaux
- Surfaces commerciales
- Bâtiments résidentiels

VOTRE PARTENAIRE
EN CONSTRUCTION

HUTSCHEMACKERS
Rue de Chesseroux, 13 - 4651 Battice
www.hutschemackers.be

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des **employeurs privés** qui **agit** pour assurer **la prospérité de la Wallonie**, à travers la mise en place et le soutien d'un **climat** et d'un **cadre** qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

Une vocation de rassembleur… Liège, Brabant wallon, Hainaut, Luxembourg, Namur : des entrepreneurs de toute la Wallonie se retrouvent à l'UWE. C'est un des seuls lieux où toutes les branches de l'industrie et des services sont représentées, de même que tous les types d'entreprises, de la petite entreprise familiale à la grande multinationale.

L'UWE promeut un monde patronal fort. Ses moyens proviennent des cotisations des membres, en direct ou via leur fédération sectorielle. Ils sont aujourd'hui plus de 6.500 à nous faire confiance pour les représenter au mieux de leurs intérêts. L'UWE est l'union wallonne des entreprises et non l'union des entreprises wallonnes, histoire de permettre aussi aux entreprises étrangères établies en Wallonie d'être représentées par l'UWE dans tous les lieux de décision du pays.

Union Wallonne des Entreprises

www.uwe.be

Chemin du Stocquoy 3 • 1300 Wavre
010/47.19.40 • info@uwe.be

Programme EPM

Transitions électriques : quels résultats pour quel marché ?

LEÇON MAGISTRALE INAUGURALE DE JEAN-PIERRE HANSEN : AUTANT DIRE QUE EPM ACADEMY AVAIT PLACÉ LA BARRE TRÈS HAUT POUR LANCER SON NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION À LA GESTION ÉNERGÉTIQUE. POUR LA PLUS GRANDE SATISFACTION DES PARTICIPANTS, IMPRESSIONNÉS PAR LA MAÎTRISE DE TOUTES LES DIMENSIONS, HISTORIQUES, ACTUELLES ET FUTURES DU SECTEUR, PAR CELUI QUI PRÉSIDA LONGTEMPS AUX DESTINÉES D'ELECTRABEL.

Comme il le rappelle également dans un ouvrage publié l'été dernier, Jean-Pierre Hansen a tenu à rappeler que l'électricité n'en est pas à sa première mue. Après avoir éclairé nos villes, fait rouler des trains à grande vitesse, modernisé l'agriculture, elle guide aussi aujourd'hui à distance la main du chirurgien ou la trajectoire des missiles... Pendant plus d'une heure, Jean-Pierre Hansen a tenu son auditoire en haleine en racontant cette incroyable saga, rappelant au passage que l'électricité, non stockable, n'est pas un bien comme un autre. Cette particularité explique les difficultés de la libéralisation du secteur électrique dans les années 1990 alors que l'Europe voulait en faire l'outil de son renouveau. Confrontée aujourd'hui à la crise et aux enjeux environnementaux, l'Europe de l'énergie peine à voir le jour. Comment lui permettre de se concrétiser ? Avec quelle part pour les énergies renouvelables et le nucléaire ? Et de quel nucléaire parle-t-on ? Telles sont les questions qu'il a abordées dans son exposé.

A travers ses explications, on comprend notamment mieux l'influence qu'ont quantité de paramètres sur la facture énergétique des entreprises : décisions politiques, contraintes environnementales, configuration du secteur, modes de production, etc.

C'est volontairement que Jean-Pierre Hansen parle, au pluriel, de transition(s) électrique(s). Pour mieux mettre l'accent sur ce que l'Europe et les marchés n'ont pas su faire, mais dont il dresse un bilan fort précis des évolutions des systèmes électriques depuis vingt ans. C'est à dire depuis que la vague de dérégulations, privatisations et autres mesures visant à les extraire des services publics s'est heurtée au double écueil de l'économie réelle et des impératifs climatiques.

Le concept d'économie de marché pour l'énergie est relativement neuf : en 1996 pour les premières grandes directives européennes de libéralisation. Avant, nous étions dans un «archipel» des monopoles, qu'ils soient légaux ou de fait, régulés ou moins régulés. Il y avait plusieurs raisons à l'existence de ces monopoles : des raisons politiques, économiques et technologiques. Dans ce dernier cas, il est rapidement apparu que pour produire plus efficacement de l'électricité, il fallait beaucoup investir au départ. Entre les années 50 et aujourd'hui, les centrales sont devenues de plus en plus puissantes. Il fallait donc investir beaucoup en une fois, les petites entreprises ne pouvaient pas suivre cette augmentation des investissements. Au fur et à mesure, les petites entreprises se sont regroupées.

Au milieu des années 80, on connaît donc une situation de monopole. Ensuite, tout change. Les méthodes keynésiennes déçoivent, elles ne fonctionnent plus. Hayek gagne la seconde bataille du débat idéologique. Le primat du marché s'impose. Le marché va tout régler. L'Europe endosse et met en application ce dogme. La technologie change aussi la donne. Grâce aux changements technologiques dans les matériaux, il est devenu plus facile de produire bien sans un grand investissement de départ. On parle notamment des centrales/turbines gaz-vapeur. Mais la question qui doit être posée est celle-ci : le marché qui règle tout doit-il aussi s'occuper de l'électricité ?

Jean-Pierre Hansen insiste sur la spécificité de l'électricité : c'est un bien unique. Unique et non stockable. En effet, l'électricité résulte d'un mouvement et un mouvement ne se stocke pas. Conséquence : les prix (à la rencontre entre l'offre et la demande) sont très volatiles, ils fluctuent, avec pour conséquence qu'il est nécessaire de constituer des réserves pour assurer la continuité d'approvisionnement.

Autre caractéristique : l'électricité est aussi un bien qui se transporte au moindre effort. L'électricité suit le chemin le plus facile.

Si l'on ajoute un obstacle, le trajet change.

LE QUIZ DE LA ROUTE

AUSSI EN NÉERLANDAIS

C'EST QUOI DÉJÀ LA RÈGLE POUR LE TÉLÉPHONE AU VOLANT ?

DÉCOUVREZ-LE EN VOUS INSCRIVANT AU QUIZ DE LA ROUTE AVEC VOS COLLÈGUES

+ de 200 prix à gagner dont 5 prix « entreprise »

Mettez vos collègues au défi!

Testez vos connaissances en sécurité routière et gagnez de nombreux prix!
Inscrivez-vous à partir du 3 septembre sur

WWW.QUIZDELAROUTE.BE

uwe union wallonne des entreprises

Wallonie sécurité routière AWSR AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ce que le grand public ignore en fait, c'est que les trajets changent tout le temps. Or, une des bases de l'économie théorique est que le prix à un endroit A est le prix à un endroit B + le coût du transport entre A et B. Et le transport est ici imprévisible.

Pour lui, il y a également concurrence et concurrence : concurrence par le marché et concurrence pour le marché. La concurrence par le marché était selon lui vouée à l'échec. C'est celle où on choisit chaque jour le produit que l'on préfère en fonction de ses caractéristiques et en fonction du prix. On demande tout au marché, on choisit tous les jours. C'est la forme de concurrence retenue par l'Europe et par la Belgique. Hélas, elle ne pouvait pas fonctionner pour l'électricité. Ce marché duquel on attendait beaucoup, on lui a coupé les ailes en limitant les prix et en introduisant des éléments hors marché.

Autre option : la concurrence pour le marché. Cette concurrence aurait été meilleure pour l'électricité car elle aurait attribué pour un temps donné la vente d'électricité à un opérateur. Entre les deux termes de la concession, un seul opérateur aurait géré le marché. Et il n'y aurait pas eu la concurrence au jour le jour entre acteurs, critiquée à juste titre car l'électricité est un bien qui ne se différencie pas en soi.

On ne peut pas préférer un électron à un autre. Or dans une concurrence par le marché, il faut différencier son produit. Donc on choisit finalement la manière de le vendre.

Certains diront que cela a marché pour d'autres secteurs, notamment les télécoms. Mais à la grande différence qu'il y a eu là des opportunités nées des évolutions technologiques. Elles ont été tout bonnement phénoménales. L'électricité n'a pas connu un tel mouvement, à part pour la production. Ce qui a marché pour les télécoms n'est tout simplement pas transposable ici. On s'est dit que ce qui valait pour les télécoms valait pour toute autre industrie de réseau.

Mais chaque industrie a ses caractéristiques propres. Alors que dans les télécoms, il y avait une multitude d'innovations technologiques, non seulement les prix ont diminué, mais la multiplication des offres a été sans limites. Or, dans l'électricité, les prix au consommateur final n'ont pas baissé. Tout ce que le consommateur a obtenu, c'est de pouvoir choisir. Satisfaisant ?

Et demain ? Quels sont les enjeux de la transition ? Pour Jean-Pierre Hansen, on prend la route de la transition électrique qui est une route d'incertitudes. Ce n'est pas la première fois qu'une transition énergétique s'opère (il y a eu la généralisation du mazout, puis celle du nucléaire). Mais ces transitions concernaient l'offre, le moyen de produire et de mettre à disposition l'énergie. Questions centrales : vers quels réseaux allons-nous ? Comment doivent-ils être organisés ? C'est un enjeu de société, car se pose alors la question des charges fixes : par qui doivent-elles être supportées ?

Des décisions politiques majeures sont attendues sur ces sujets...

Ces questions en entrainent d'autres : le lien sociétal sera-t-il conservé ? Quels réseaux nécessite cette transition et à quels prix ? Qu'en est-il du nucléaire ? Va-t-on voir émerger un nouveau nucléaire ? En même temps que l'on s'appuie sur le nucléaire parce qu'il ne produit pas de CO_2, on le craint parce qu'il présente des risques en terme de sécurité et de production de déchets. L'évolution technologique actuelle suffira-t-elle à régler ce paradoxe ?

Enfin, quid du digital ? Demain, le consommateur va pouvoir piloter sa demande mais va-t-il le faire ? L'électricité reste un bien dans lequel on s'investit peu. Est-ce que le consommateur va jouer le rôle que la nouvelle technologie lui assigne ? Certains y consacrent toute leur énergie, d'autres restent complètement passifs. Un paradoxe de plus. ■

Ils l'ont fait !

- Pas la première formation que je suis à l'EPM. La première, c'était en 2012, c'était consacré aux relations sociales, une formation extraordinaire dont j'ai gardé un très bon souvenir. La qualité m'a poussé à m'inscrire à cette formation consacrée à l'énergie. Je viens de la technique et mon entreprise est un très gros consommateur d'énergie. Je pense qu'on peut mieux faire, car on ne mesure peut-être pas assez, ou on n'est pas assez attentif à notre efficacité énergétique. Ma nouvelle fonction de Energy manager pour le groupe Lhoist
- Je travaille chez Revatec, une entreprise active dans le recyclage de déchets industriels. Nous sommes constamment en train d'investir et de monter de nouveaux projets. L'enjeu énergétique et important pour nous. En plus, nous avons entrepris une démarche d'audit énergétique suite aux accords de branche. Cette formation est intéressante dans ce cadre-là. cadre légal et pourquoi pas des infos pratiques pour nous aider dans nos investissements et orienter nos solutions techniques.
- Je suis entre autres responsable énergétique chez AGC, ce n'est qu'une partie de mon travail. Nos rendements énergétiques ne sont pas très bons dans nos process. Nos usines ont été construites à une époque où l'énergie était bon marché, pour ne pas dire quasiment gratuite et donc rien n'a été pensé à l'époque pour tenir compte de cet aspect énergétique. Dans notre secteur, l'automobile et vu que nous sommes en Wallonie, nous devons absolument gagner en efficacité et en efficience. Il y a donc une motivation économique et aussi, certainement, une dimension environnementale, sous peine d'aller dans le mur ! Nous devons donc agir partout où c'est possible. J'ai toujours voulu apprendre et cette formation me permet de progresser encore, tout en rencontrant d'autres personnes qui peuvent aussi apporter quelque chose. J'ai déjà suivi d'autres formations à l'EPM.

La prochaine session

- **27 novembre 2018, 13 décembre 2018, 17 et 31 janvier 2019**

Les autres programmes de formation

- **NEW ! Impact dans la négociation :** 29 novembre 2018
- **Gestion environnementale en Wallonie :** 10 jours de février à juin 2019 (max. 24 participants)
- **Excellence opérationnelle :** 10 jours de mai à décembre 2019 (de 12 à 16 participants)
- **Gestion des relations sociales :** 7 jours de septembre à décembre 2019 (max. 24 participants)
- **Parcours de leadership managérial :** 20 jours d'octobre 2018 à juin 2019 (max. 20 participants)
- **Management de proximité :** 9 jours de mars à juin 2019 (de 12 à 16 participants)

Entrepreneuriat
Objectif scale up !

LES CHIFFRES EN ATTESTENT : UNE MULTITUDE DE START-UPS SONT NÉES CES DERNIÈRES ANNÉES EN BELGIQUE. C'EST UNE BONNE NOUVELLE EN SOI, PREUVE D'UN DYNAMISME ENTREPRENEURIAL CERTAIN. MAIS, À Y REGARDER DE PLUS PRÈS, LES OBSERVATEURS NOTENT QUE LES START-UPS ET SPIN-OFFS WALLONNES, ELLES, NE GRANDISSENT PAS SUFFISAMMENT ET PAS ASSEZ VITE.

par **Yves-Etienne MASSART**

Didier Paquot le rappelle régulièrement : "*L'essor économique d'une région repose non seulement sur le foisonnement de ses entreprises, mais aussi sur la faculté qu'ont les plus petites de grandir et de dépasser leur «zone de confort». Les «scale up», chez nous, restent trop rares (0,45% des 74 609 sociétés wallonnes, selon nos chiffres) alors qu'elles sont de véritables boosters de valeur (59% de contribution à la croissance de la valeur ajoutée globale)*".

Un constat renforcé par l'analyse récente de Stefan Olivier, Markets Leader chez EY Belgique : "*La Belgique a vu naître une multitude de start-ups ces dernières années, mais seules 5% d'entre elles atteignent le statut de scale-ups. Cette croissance soutenue n'est pas encore évidente dans notre pays. Elle requiert en effet non seulement l'ambition de sortir du peloton et de piquer un sprint de croissance, mais aussi de posséder l'énergie nécessaire pour pouvoir réaliser cet exploit. Mais les start-ups ne constituent qu'une base pour les scale-ups.*

Ce sont ces dernières qui se développent à partir de start-ups, qui forment le véritable levier de création de valeur ajoutée. Elles génèrent bien plus d'emplois, de connaissances, de clients, etc.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

5 conseils pour un business plan en béton

Un business plan est parfois une obligation légale, mais dans tous les cas, il sera une excellente feuille de route pour assurer la viabilité de votre entreprise. Nous vous donnons cinq conseils pour ne pas rater cet exercice périlleux.

En matière de business plan, vous trouverez sur internet des modèles prêts à l'emploi. Mais un business plan est quelque chose d'éminemment personnel qui vous suivra durant toute la vie de votre entreprise. Alors autant prendre le temps nécessaire pour en établir un qui vous corresponde parfaitement.

1 Soyez pessimiste

La conjoncture économique nécessite la plus grande prudence. En établissant un business plan plutôt pessimiste par rapport à la vue réaliste que vous pourriez avoir du marché, vous aurez toujours une vue sur les conséquences d'un dysfonctionnement ou d'une baisse de régime. Dans le même temps, si les résultats sont meilleurs, ce ne sera que bénéfique.

2 Faites appel à un professionnel

Si tout le monde est en mesure de réaliser son business plan, les paramètres pris en compte sont d'une telle complexité qu'il n'est pas rare de manquer un élément essentiel. Comptable, réseau d'accompagnement de starters, autres entrepreneurs, banquier... Tous les professionnels que vous croiserez vous seront utiles, au moins pour vous assurer que toutes les données du problème ont été introduites au bon endroit et leurs conséquences correctement évaluées.

3 Soyez transparent

Ne trichez pas dans votre business plan afin de vous éviter les mauvaises surprises et, surtout, afin d'éviter les mauvaises surprises à vos partenaires. Nous pensons notamment aux partenaires financiers qui investissent dans votre affaire ou aux banques qui se baseront sur ce business plan pour vous accorder des crédits, voire des facilités de paiement. Ne biaisez pas cette confiance qui, sur le long terme, sera sans doute votre principal atout.

4 Soyez cohérent

Il est important que ressortent de votre business plan une forme d'adéquation entre vos objectifs et la réalité du marché, mais aussi une cohérence entre les moyens financiers investis et le rendement potentiel que ceux-ci peuvent engendrer. Lorsque vous rédigez votre business plan, veillez à ce que la viabilité de votre entreprise apparaisse clairement.

5 Soignez la présentation

Il est important que votre business plan soit, d'une part, agréable à lire et d'autre part, qu'il reflète le sérieux avec lequel vous envisagez l'entrepreneuriat. La lisibilité passera par une présentation claire, aérée et logique des différents éléments de votre business plan. Le lecteur ne doit pas chercher l'information, elle doit lui sauter aux yeux. De même, en évitant les fautes d'orthographe ou de grammaire vous n'apportez pas une plus-value financière à votre business plan, mais assurez et rassurez votre lecteur quant au sérieux placé dans la rédaction de celui-ci.

À VOTRE TOUR !

Vous créez votre entreprise ou vous vous lancez comme indépendant ? Rendez-vous sur **www.ing.be/starters**. Vous y trouverez des conseils et outils pratiques pour permettre à votre entreprise de prendre un bon départ.

> DES PROGRAMMES À LARGE SPECTRE DEVRAIENT ÊTRE MIS EN PLACE POUR POUSSER À GRANDIR LES ENTREPRISES QUI ONT UN FORT POTENTIEL.

Ce sont les scale-ups qui constituent le vrai moteur de la prospérité, pas les start-ups", poursuit Stefan Olivier. Même constat posé à l'époque par Marie-Laure Moreau, Associée et Regional Managing Partner Wallonie chez EY Belgique : "*A la lecture des résultats publiés dans notre étude «Quelles clés pour stimuler la croissance des pépites wallonnes ?», l'UWE et EY ont été convaincues qu'il faut passer à la vitesse supérieure en développant un programme d'accompagnement spécifique à l'attention des scale-ups*".

Tout le monde a en effet à l'esprit de brillantes réussites, celles d'IBA, IRIS, Eurogentec, EVS, SAMTECH. Mais, depuis l'éclosion de cette génération dorée, il faut bien reconnaître que la relève se fait attendre. Les freins à la croissance semblent bien identifiés : un potentiel qui ne se trouve pas dans le business plan initial, un manque d'ambition, un manque de moyens financiers ou humains, voire un manque de soutien pour trouver ces moyens.

Didier Paquot évoque différentes pistes, complémentaires, susceptibles de structurer la phase «scale up» : "*Les universités et les structures financières associées ont très certainement un rôle-clé à jouer, les incubateurs également, la Région et ses instruments financiers publics (SRIW, Invests...). Mais c'est surtout dans la mentalité qu'il y a d'énormes progrès à faire. Nous créateurs d'entreprise n'inscrivent pas suffisamment la croissance dans leur projet. Le climat entrepreneurial n'est pas suffisamment développée en Wallonie*". Autant de pistes auxquelles il faut ajouter les Investissements directs et tout ce qui peut accompagner ces entreprises vers des sources de financements privés ou alternatifs, par exemple via des plates-formes dédiées.

Le directeur du département économique de l'UWE en est convaincu : "*Il faut donc pousser les entreprises à grandir. Des programmes à large spectre (talent, organisation interne, débouchés internationaux, financement) devraient être mis en place pour pousser à grandir les entreprises qui ont un fort potentiel*".

Mais il le reconnait, il n'est pas toujours facile de les détecter. "*Plusieurs critères interviennent : le potentiel de leurs produits/services, leur structuration mais surtout sur la personnalité et l'ambition de/des entrepreneurs. Une sélection rigoureuse s'impose donc*". Il veut éviter une erreur trop souvent commise en Wallonie d'aider un peu indifféremment toutes les spin-offs ou start-ups, sans tenir compte de leur potentiel et se focaliser en priorité sur celui-ci.

Ces entreprises ont besoin d'un soutien et d'un environnement performants. En effet, actuellement beaucoup de ces entreprises à fort potentiel doivent monopoliser beaucoup de leur énergie à trouver des financements. D'où l'importance de fonds scale-up «de proximité» accessibles. La mécanique est connue, c'est toujours un premier investisseur qui peut ouvrir les portes de d'autres investisseurs nationaux ou étrangers : son implication facilite en cascade le travail de conviction, les investisseurs étant mis en confiance par la présence de ce premier investisseur. Un cercle vertueux aura alors été créé.

Nouveau programme de soutien

Doctorat en entreprise

CE N'EST PAS FACILE POUR UNE ENTREPRISE DE DÉGAGER DES RESSOURCES POUR MENER DE LA RECHERCHE PLUS FONDAMENTALE. IL EXISTE DÉSORMAIS UNE AIDE POUR ENCOURAGER ENTREPRISES ET UNIVERSITÉS À MENER CONJOINTEMENT DES DOCTORATS DONT LE SUJET INTÉRESSE L'ENTREPRISE ET DONT LE CHERCHEUR EST INTÉGRÉ À L'ENTREPRISE POUR LA DURÉE DE SES RECHERCHES.

par **Didier PAQUOT**

Beaucoup d'entreprises – grandes, moyennes et même petites entreprises innovantes – ont dans leurs tiroirs des idées de recherche dans leur domaine, sur leurs produits, qu'elles aimeraient explorer mais ces sujets sont trop en amont pour leur consacrer des ressources déjà utilisées pour les enjeux plus immédiats de l'entreprise.

Dans de nombreux pays limitrophes – France, Royaume-Uni – et même dans les deux autres régions du pays, il existe un mécanisme de soutien qui ouvre aux entreprises la possibilité de co-diriger une thèse de doctorat avec une université sur un sujet qui les concerne directement. L'entreprise est ainsi assurée d'une grande qualité scientifique de la recherche, puisqu'il s'agit de travaux doctoraux en bonne et due forme, dont elle peut suivre de près l'évolution puisque le doctorant est tenu de passer une bonne partie de son temps au sein de l'entreprise.

Un tel programme de soutien aux doctorats en entreprise est maintenant disponible en Wallonie, le Ministre de la R&D, Pierre-Yves Jeholet, a annoncé son entrée en vigueur en mai dernier.

Concrètement, comment se présente ce programme ? Il intervient donc pour la réalisation d'un doctorat dans le cadre d'un partenariat entre une entreprise et une université.

Le sujet de la thèse est choisi conjointement par les deux parties, comme elle sera conjointement suivie par un promoteur universitaire et par un co-promoteur au sein de l'entreprise. Le doctorant sera engagé par l'entreprise où il devra passer au minimum 33% de son temps, mais cela peut être plus pour autant qu'il soit présent pour au moins 33% au sein de l'université. Un accord partenarial devra être établi entre l'entreprise et l'université, comprenant notamment les dispositions en matière de propriété intellectuelle. A noter que les résultats de la recherche, dans les domaines d'activité de l'entreprise, devront être la propriété de celle-ci.

La Région financera le coût salarial du chercheur à hauteur de 70% pour les petites entreprises, 60% pour les moyennes entreprises et 50% pour les grandes entreprises sur une durée de 4 ans, avec une évaluation «go/no go» au bout des deux premières années. En outre, l'entreprise bénéficiera d'un subside forfaitaire de 10.000 euros par semestre pour ses frais de fonctionnement et enfin d'une allocation de 10% de la somme des frais de personnel et frais de fonctionnement pour ses frais généraux. L'université, quant à elle, recevra une indemnité de 10.000 euros par semestre.

L'aide est une «aide-guichet», c'est-à-dire qu'elle est disponible tout au long de l'année, sans procédure, comme par exemple un appel à projets. L'évaluation de la demande sera faite par un comité composé du gestionnaire technique de l'administration, un expert scientifique universitaire, un expert scientifique externe. La durée de la procédure sera de 3 mois.

Ce nouveau soutien à la R&D mis à la disposition des entreprises présente un «package» intéressant et laisse beaucoup de liberté aux contractants. Entreprises, n'hésitez plus, si un sujet de recherche vous titille, trouvez une université qui serait intéressée (les interfaces universitaires peuvent vous aider) et lancez-vous.

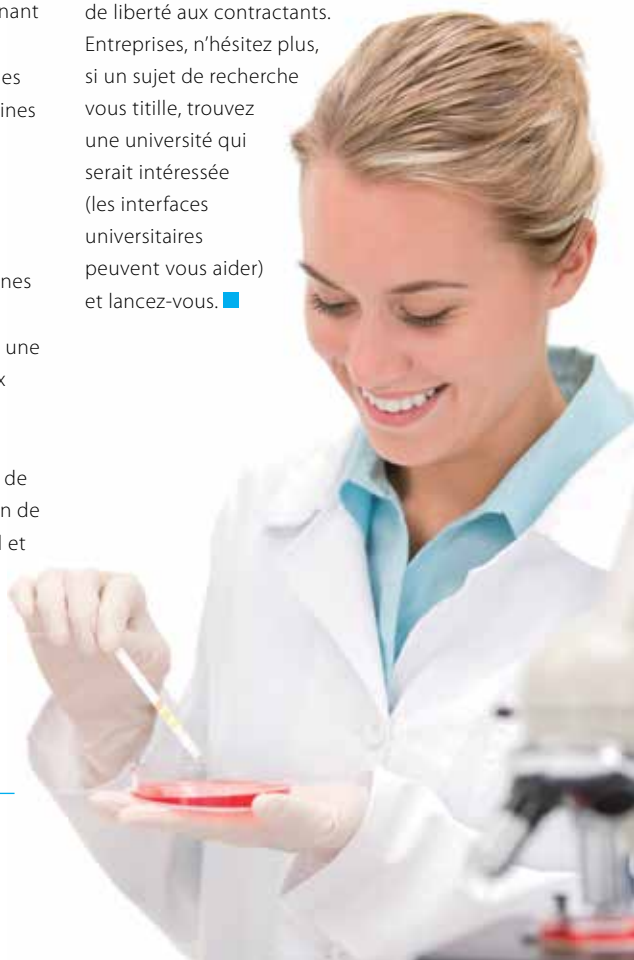

Plus d'infos et formulaires disponibles sur le site **https://recherche-technologie.wallonie.be**.
Contact : Vinciane GRIMARD (DGO6), 081/33.45.77, vinciane.grimard@spw.wallonie.be

Un business compétitif, ça commence par un bon départ.

Vous démarrez en tant qu'indépendant, commencez votre business ou l'avez lancé récemment? Alors, le **Package pour Starters ING** est fait pour vous! Grâce à ses outils pratiques et la possibilité de développer votre propre logo, il vous aide à assurer un lancement optimal de votre business.

Découvrez le Package pour Starters ING sur **ing.be/starters**

ING

Les offres relatives aux avantages starters d'ING sont valables pour toute souscription aux produits ou services concernés entre le 27/08/2018 et le 05/10/2018 inclus (sous réserve d'acceptation par ING Belgique (ou, pour les assurances, par la compagnie d'assurances concernée) et moyennant accord mutuel) et sont strictement réservées aux starters (indépendants et entrepreneurs possédant leur numéro BCE depuis 18 mois au maximum). Chaque offre est limitée à une réduction par personne pour chaque produit ou service et n'est pas cumulable avec d'autres avantages pour le même produit ou le même service. Les conditions et les modalités des offres, les conditions générales des différents produits et services, ainsi que les tarifs de ceux-ci et des opérations y liées sont disponibles sur ing.be/starters et dans toutes les agences ING. ING Belgique S.A. • Banque/Prêteur • Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles• RPM Bruxelles • TVA BE 0403.200.393 • BIC : BBRUBEBB • IBAN: BE45 3109 1560 2789. Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le n° 12381A • www.ing.be • Éditeur responsable : Marie-Noëlle De Greef • Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles.

Partenariats européens : quelle place et quel rôle pour les entreprises et les universités wallonnes ?

Horizon 2020

PLUS DE 105 ENTREPRISES WALLONNES DIFFÉRENTES ONT ACTUELLEMENT, OU ONT EU, UN OU PLUSIEURS PROJETS EUROPÉEN DE R&D FINANCÉ SOUS HORIZON 2020. QU'EST CE QUI EXPLIQUE CET INTÉRÊT ET DE QUOI S'AGIT-IL ?

par **Pierre FIASSE**

Horizon 2020 (H2020) est doté d'un budget de 80 milliards d'euros sur la période 2014-2020. Il finance des projets multidisciplinaires et collaboratifs de recherche, développement et innovation (R&D&I). Ils répondent à des enjeux ambitieux identifiés par la Commission Européenne.

Virage vers l'innovation

Trop souvent par le passé, les résultats de la recherche sont restés dans les tiroirs des organismes de recherche. La Commission a décidé avec Horizon 2020 qu'il était impératif d'assurer le transfert vers le marché en intégrant la composante Innovation. C'est un changement majeur. La conséquence : les entreprises sont plus que les bienvenues dans ces projets, pour co-développer les technologies qui devront être industriellement réalisables, mais également pour les valider industriellement via des démonstrateurs, des pilotes et in fine assurer l'impact sur le marché.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Votre interlocuteur neutre pour céder ou reprendre une entreprise en Wallonie

SOWACCESS (Groupe Sowalfin)

Pour un chef d'entreprise, la transmission de son activité est une question qui doit être envisagée sereinement. Tant au niveau de la pérennité de l'organisation qu'à titre personnel pour le cédant. Cette étape importante dans la vie d'une société doit être bien préparée et maîtrisée. La recherche du candidat repreneur apte à pérenniser, développer l'activité pourra alors être entamée.

La SOWACCESS, Société wallonne d'acquisitions et de cessions d'entreprises, vous accompagne en toute confidentialité et neutralité. Elle vous offre l'opportunité de rencontrer des professionnels de qualité répondant à vos besoins.

Une semaine pour examiner la transmission d'entreprise sous toutes ses coutures !

Après les succès rencontrés en 2016 et 2017, la SOWACCESS et ses partenaires organiseront la 3e édition de la **«Semaine de la Transmission d'Entreprise»** du 22 au 26 octobre 2018 partout en Wallonie.

Plusieurs dizaines d'évènements seront organisés par des experts en cession et en acquisition d'entreprises. Ils apporteront des réponses concrètes à toutes les questions que l'on peut se poser à propos de la vente ou de l'achat d'une entreprise.

Le programme complet des événements est disponible sur : **www.semainedelatransmission.be**.

Sowaccess Groupe Sowalfin

Pour les entreprises, l'intérêt de participer aux projets collaboratifs est multiple :

- **Effet Levier technologique et financier :** l'entreprise bénéficie des technologies développées par l'ensemble du consortium. Celui-ci rassemble les meilleurs partenaires au travers de l'Europe, universités de pointes, centres de recherches, entreprises high tech.Les projets mobilisent des budgets de R&D&I qu'un partenaire isolé ne serait pas capable de lever seul. De surcroît les subventions de 70% ou 100% sont confortables.
- **Acquisition – transfert de technologie :** le partenaire wallon peut grâce au projet acquérir et transférer des technologies. Le projet lui permet même d'anticiper le marché en étant le premier à transférer une technologie clé.
- **Opportunités business :** l'entreprise wallonne pourra grâce au projet (co)-développer des technologies clés qu'elle aurait dû de toute manière développer en interne. Il n'est pas rare qu'un projet permette aussi l'entrée pour elle dans de nouvelles filières marché, par exemple quand de grands donneurs d'ordre sont présents dans le consortium.
- **Dynamisation – émulation de l'équipe R&D :** le côté international, la rencontre de chercheurs d'horizons différents est un facteur de motivation des équipes de R&D.
- **Visibilité :** la participation à un projet Européen est également reconnue comme une très belle carte de visite pour l'entreprise auprès de ses partenaires commerciaux.

Et les universités ?

Pour transférer les connaissances vers le marché, il faut évidemment alimenter la pompe via de la recherche en amont. C'est la vocation du pilier 1 d'Horizon2020. Les universités Wallonnes y participent bien. Elles participent également aux appels collaboratifs avec les entreprises (piliers 2 et 3 d'Horizon2020).

Le rôle des universités dans Horizon 2020 est multiple : générer de nouvelles connaissances de base, co-développer de futures technologies émergentes pour le marché et proposer des technologies prêtes à être directement être transférées aux entreprises / marchés.

Leur Intérêt :

- Financer leurs recherches, renforcer leur excellence scientifique ;
- Mener des collaborations de R&D&I avec les meilleurs partenaires européens : autres universités, centres de recherches, entreprises ;
- Valoriser les résultats et les transférer (brevets, licences) ;
- Participer à la formation des futurs métiers technologiques de demain.

Les centres de recherches européens se retrouvant particulièrement en phase avec les enjeux et objectifs de d'Horizon 2020 (transfert vers le marché) et sont dès lors très présents dans les consortiums.

Horizon 2020, on l'a vu, est le premier programme cadre de la Commission Européenne qui couvre l'entièreté de la chaine de valeur : de la recherche fondamentale aux phases de mises sur le marché. L'ensemble des acteurs sont pleinement concernés. Fort heureusement, le prochain programme cadre Horizon Europe qui démarrera début 2021 devrait continuer dans cette direction ! ■

Bilan et résultats du plan européen Horizon 2020

Horizon 2020 a lancé ses premiers appels à projet en 2014. A l'automne 2018, le bilan des 5 premières années de programmation se dessine. Quels enseignements peut-on tirer ?

Premier constat : avec déjà 105 entreprises différentes financées, la plupart étant des PME, pour un montant total de 59,3 millions d'euros, on est en passe d'égaler les résultats du FP7, le programme cadre précédent (2007-2013) qui avait vu le financement de 119 sociétés différentes. Pourtant la situation n'était pas simple : Horizon 2020 suscite un énorme intérêt, et la compétition devenant plus importante, les taux de succès ont chuté de 8 points en moyenne à travers l'Europe. Pour obtenir un projet financé, il faut donc déposer plus de projets. C'est ce qu'on fait les entreprises wallonnes avec 22% de projets en plus déposés sur la période comparativement au FP7.

Deuxième constat : le taux de succès moyen des acteurs wallons (13,4%) est supérieur à la moyenne Européenne (11,9%). Au niveau des universités, 94 millions d'euros de financements ont été obtenus. On note des très bons résultats dans le pilier 1 d'Horizon 2020 qui vise la recherche en amont, en particulier avec les prestigieuses bourses ERC, gage de l'excellence internationale des équipes universitaires wallonnes concernées. Par contre on peut regretter que le nombre de projets déposés par les universités wallonnes soient en stagnation par rapport au FP7. En effet, le taux de succès des universités Wallonnes est identique aux meilleures universités du nord du pays. Ces dernières ont augmenté le nombre de dépôt par rapport au FP7 (+15%), certaines comme la KUL de manière plus significative.Pour les centres de recherches, on constate un net recul (-26%) de dépôt de projet par rapport au FP7. Le taux de succès est comparable à la moyenne européenne. En conséquence, les 11 millions d'euros de financements récoltés sont en retrait de 27% par rapport au FP7.

Le bilan est donc contrasté. Les entreprises wallonnes et les universités sont bien présentes. Au vu des résultats des autres régions belges, il est clair qu'il y aurait moyen de «performer» davantage en soumettant plus de projets, puisque nos taux de succès sont comparables. A ce titre, une des clés est dans le réseautage international : les Wallons doivent mieux s'inscrire dans des réseaux qui vont leur permettre de se faire inviter dans davantage de projets en montage.

Bilan provisoire de H2020 après les 5 premiers appels

	Financement obtenus	Nbre de projets *
Sociétés	59,3 M€	156
Universités	94 M€	175
Centres de Recherche	11,1 M€	30
Organismes publics	3,4 M€	21
Autres	3,9 M€	15
Total	**171,7 M€**	**356**

*Nombre de projets différents financés avec au moins un acteur wallon

Le programme-cadre qui va succéder à Horizon 2020 dès le 1er janvier 2021

Horizon Europe

LE PROGRAMME-CADRE QUI VA SUCCÉDER À HORIZON 2020 DÈS LE 1ER JANVIER 2021 EST EN PLEINE DISCUSSION. LA COMMISSION A DÉJÀ DÉVOILÉ SON NOM, SON BUDGET ET LES GRANDES LIGNES STRATÉGIQUES.

par **Pierre FIASSE**

Jusqu'ici, on l'appelait FP9 – *Framework Programme 9*. Il a désormais une dénomination officielle : «**Horizon Europe**». Il couvrira la période 2021-2027 et le budget annoncé pour la recherche et l'innovation n'a jamais été aussi important, puisqu'il atteindra près de 100 milliards d'euros !

Le contenu précis d'Horizon Europe n'est pas encore connu en détails. Néanmoins les grandes clés de répartition ont présentées début juin.

Nécessité de renforcer l'innovation

L'Europe est reconnue pour abriter une des communautés scientifiques les plus performantes au niveau mondial. Le problème arrive quand il s'agit de transférer les nouvelles connaissances vers le marché. L'Europe n'est pas suffisamment capable de transformer tout le capital de connaissance en innovation sur le marché, en clair : de garder la production et l'exploitation des technologies sur son sol. Ce déficit d'innovation se traduit par une croissance économique plus faible par rapport aux grandes économies en compétition avec elle.

La Commission a bien compris ce problème. Horizon 2020 (H2020) s'y est déjà attelé en intégrant la composante innovation. Elle n'est possible que si la recherche est capable de développer de nouvelles connaissances. Il faut donc renforcer les deux.

Trois piliers

Horizon Europe se veut une continuation d'H2020, pas une révolution. De nombreux outils seront conservés ainsi que la structure en 3 piliers.

Le premier pilier «**Open science**», similaire à H2020, se concentrera sur la recherche en amont. «Open» pour favoriser une circulation plus rapide des grands volumes de connaissances générées.

Le deuxième pilier «**Challenges globaux et compétitivité industrielle**» a pour objectif de booster les technologies clés en soutien à la compétitivité ainsi que développer des solutions aux grands enjeux sociétaux Européens (Santé, Digitalisation, Energie...)

On y retrouvera les traditionnels appels collaboratifs, organisés en 5 grands clusters technologiques.

Une nouveauté : les missions. Il s'agira de fédérer les chercheurs et l'industrie autour de grands proajets fédérateurs dont les objectifs sont fixés à l'avance, mobilisateurs et compréhensibles par les citoyens. Environ 15% du budget du pilier 2 y sera consacré. Elles ne sont pas encore définies à ce stade. Les états membres, le tissu R&D et l'industrie sont sollicités pour les définir en collaboration avec le Commission. Un exemple possible : remplacer totalement les plastiques à base pétrole par du biosourcé pour 2030.

Le troisième pilier, «**European Innovation Council**», se préoccupera de d'accélérer l'émergence d'entreprises technologiques très innovantes de niveau international. On parle ici de mesures de soutien pour les entrepreneurs, les innovateurs de classe mondiale, les PME, start-up et mid-caps pour accélérer leur déploiement. Une des nouveautés sera l'appel à des outils mixtes de financement : subventions, avances remboursables, garanties, capital-risque etc.

Horizon Europe suscite déjà un énorme intérêt, il prévoit des mesures importantes pour soutenir l'entrepreneuriat. Gageons que la Wallonie saura exploiter pleinement cette opportunité.

Pour en savoir plus :
http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-4041_fr.htm

Le NCP-Wallonie

Votre meilleur allié pour décrocher des financements européens

LE NCP (POINT DE CONTACT NATIONAL) EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR TOUTE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE ET INNOVATION EUROPÉEN. IL VOUS CONSEILLE, VOUS ORIENTE ET VOUS PROPOSE UNE AIDE PERSONNALISÉE POUR MONTER VOTRE PROJET ET AUGMENTER VOS CHANCES DE DÉCROCHER DES FINANCEMENTS AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

Les services du NCP-Wallonie s'adressent aux **entreprises** (petites, moyennes ou grandes), **universités**, **centres de recherche**, **associations** et **autres organismes** situés en Wallonie et qui souhaitent mener des projets de R&D et innovation ambitieux.

Ces services couvrent toutes les phases de montage et de gestion d'un projet : identification des compétences et des idées de projets, choix optimal du programme de financement et de l'appel à projet, mise en place du partenariat, support dans la phase de rédaction (structuration et relecture critique). Ces services incluent également les aspects administratifs, légaux et financiers.

L'équipe de 7 experts et conseillers, localisé à l'Union Wallonne des Entreprises, est financée par la Wallonie, ce qui assure la gratuité des services.

Depuis sa création, il y a 16 ans, le NCP- Wallonie a développé une méthodologie et des outils qui ont forgé son savoir-faire et son expertise.

Grâce à cette expertise, les acteurs qui ont bénéficié du soutien du NCP-Wallonie ont un **taux de réussite plus élevé que les autres** (sur Horizon 2020 : doublement du taux de succès).

Vous avez une question sur les programmes Européens, vous souhaitez y participer ? N'hésitez pas à contacter le NCP Wallonie !

Plus d'infos sur **www.ncpwallonie.be** ou auprès de Pierre FIASSE (0473 89 54 26, pierre.fiasse@ncpwallonie.be)

Easy'green
BY NOVALLIA

La solution pour réussir la transition énergétique de votre PME

Easy'green vous soutient dans vos projets :

- De réduction de la consommation d'énergie
- De production d'énergie d'origine renouvelable
- D'éco-innovation (réduction des émissions de CO_2)

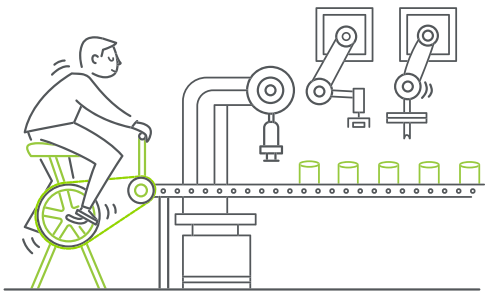

Avec Easy'green, vous bénéficiez de :

- Financements adaptés (prêts sous toutes formes, capital)
- Conseils et accompagnement lors des différentes étapes de votre projet
- Mise en contact avec les bons interlocuteurs

Easy'green, une initiative de NOVALLIA à destination des TPE et PME wallonnes.

www.novallia.be
info@novallia.be

novallia
GROUPE SOWALFIN

enmieux.be

FEDER
UNION EUROPÉENNE
Wallonie
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Formation LSM

Gestion de l'innovation

"*Dans notre organisation, nous avons beaucoup d'idées, mais du mal à les concrétiser. Je sais que nous devrions plus ou mieux innover, mais comment faire ? Nos projets d'innovation ont un 'time-to-market' trop long. Mes équipes sont innovantes, mais le reste de l'organisation ne suit pas !*" Autant de questions auxquelles aucune entreprise n'échappe aujourd'hui et dont les réponses sont parfois cruciales pour pérenniser les activités. Or, si de nombreuses organisations se retrouvent confrontées à ce type de questions, peu sont équipées pour y répondre. C'est pour relever ces défis que la Louvain School of Management organise depuis 2001 un programme exécutif en gestion de l'innovation, pour permettre aux participants et à leur entreprise de devenir des champions de l'innovation.

Objectifs de la formation

Le programme permet aux participants de :

- Développer le potentiel d'innovation de votre entreprise, en ligne avec la stratégie
- Mobiliser et sensibiliser vos équipes face aux défis de l'innovation, qui dépassent largement la génération d'idées
- Améliorer la performance et le time-to-market de vos projets d'innovation

LOUVAIN School of Management

LA PROCHAINE SESSION DE CETTE FORMATION AURA LIEU LE **JEUDI 24 JANVIER 2019**

La méthode

En douze journées (6 modules de 2 jours), cette formation offre une approche multidisciplinaire rigoureuse développée par un panel international d'experts académiques et de terrain.Résolument ancrée dans la pratique, elle intègre des études de cas d'entreprises innovantes et des témoignages d'entreprises et permet de nombreux échanges entre intervenants et participants. Elle se conclut par un projet d'entreprise (business project) permettant au participant d'appliquer au sein de son entreprise les méthodes et outils acquis.

Une session annuelle d'échanges et de suivi conclut le programme au mois d'octobre afin d'assurer la mise en œuvre des objectifs formulés en fin de formation. ■

ILS L'ONT FAIT !

Jean-Thierry PYCKE

L'innovation pour la productivité

JEAN-THIERRY PYCKE EST HEAD OF TECHNOLOGY STEWARD SECONDARY CHEZ GSK. AUTREMENT DIT, IL TRAVAILLE EN AVAL DE L'ÉLABORATION DES VACCINS. IL Y EST RESPONSABLE DE LA TECHNOLOGIE, C'EST-À-DIRE D'AMENER DE NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LES 4 UNITÉS PAR LESQUELLES LES VACCINS PASSENT ENTRE LEUR PRODUCTION ET LEUR EXPÉDITION AUX CLIENTS.

Cela se traduit dans l'évolution des outils de production et des méthodes de travail : changement de machines, de process, d'équipements, etc. Un enjeu crucial au vu des volumes produits et un objectif de compétitivité afin de garantir le maintien en Belgique de certaines productions.

GSK a développé une sorte d'écosystème rassemblant des personnes-clés en lien avec l'innovation. R&D, manufacturing, et autres départements y délèguent en tout une trentaine de personnes, preuve que l'enjeu et de taille pour GSK en Belgique. Jean-Thierry Pycke a décidé de s'investir dans la formation de la LSM afin de perfectionner son approche dans le management de l'innovation. Une approche globale, transversale, essentielle pour son job : "*C'est un mélange de change management, de project management, à combiner avec de nouvelles initiatives*". Comme le poste qu'il occupe avait été créé un an auparavant et faisait figure d'expérience-pilote en interne avant de le dupliquer dans d'autres départements, tout était à créer pour amener davantage d'innovation.

Cette formation a contribué à renforcer les contours de son poste, notamment parce qu'il a pu y apprendre de nouvelles methodes pour organiser et hiérarchiser les projets et en piloter la progression. "*Nous avons beaucoup de projets, dont la plupart s'inscrivent dans une forme de continuité. Pour moi, cette formation était l'occasion de me focaliser sur l'innovation disruptive, celle qui peut apporter une énorme plus-value à l'entreprise*".

Son focus : l'innovation pour la productivité, alors qu'un de ses collègues participant lui aussi à la même formation était davantagé axé sur l'innovation produit.

Le return pour l'entreprise de la formation de Jean-Thierry Pycke ? Une meilleure compétitivité, une meilleure qualité et donc une meilleure rentabilité. Mais aussi, une vison claire de la manière d'accompagner les idées jusqu'à la realisation.

Le brassage d'idées au sein de la formation est tel que les participants disent y apprendre autant par le réseau que par les exposés ou leur travail.

"*Entouré d'entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, les sources d'inspiration sont multiples, c'est un des points forts du programme, qui n'en manque pas*". Une complémentarité qui permet les échanges et d'aller encore plus loin. L'innovation devient ce que les participants en font.

ILS L'ONT FAIT !

Veronika COLUCCI

L'innovation au coeur des modes de paiement

VERONIKA COLUCCI EST DIRECTOR PRODUCT DEVELOPMENT AND INNOVATION CHEZ MASTERCARD. AU VU DU POSITIONNEMENT DE SON ENTREPRISE COMME "TECHNOLOGY COMPANY" DANS LES SYSTÈMES DE PAIEMENT, ELLE EST PARTICULIÈREMENT FOCALISÉE SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET CURIEUSE DE TOUT CE QUI TOUCHE À L'INNOVATION. C'EST EN EFFET LÀ QUE SE JOUE L'AVENIR DE SON ENTREPRISE, DANS UN MONDE EN PLEINE MUTATION.

Le rôle de Veronika Colucci ? Etre immergée au coeur du marché, à l'écoute de celui-ci, des banques, des marchands, détecter ou proposer de nouvelles stratégies, mettre au point les développements internes qui y correspondent, imaginer de nouvelles solutions, de nouveaux produits, voire même de nouveaux besoins. Un rôlé-clé qu'elle est la seule à occuper, de manière transversale, mais en lien avec les équipes globales aux Etats-Unis.

Personnage central de cette stratégie, Veronika Colucci sert de lien entre toutes les composantes de l'entreprise. Son domaine de compétences s'est même étendu aux objets connectés, ceux-ci se destinant à terme à devenir aussi des objets de paiement. Bref, les développements envisagés n'ont pour le moment comme limites que l'imagination humaine.

S'investir dans une formation en management de l'innovation collait donc parfaitement avec son job et l'évolution de celui-ci. "*C'était un souhait personnel et au sein du portefeuille de formations que Mastercard nous propose, je cherchais clairement quelque chose de différent. Je l'ai trouvé avec ce programme de la LSM. Basculer demain vers les objets connectés m'obligera à l'avenir à convaincre d'autres personnes en interne de la pertinence de cette stratégie et cette formation va m'y aider*".

Ce qui l'a convaincue, c'est le côté très complet du programme et son rythme, soutenu mais parfaitement compatible avec le rythme du boulot, surtout que sa fonction l'oblige à voyager beaucoup. "*La taille du groupe et la diversité, la complémentarité et l'expertise des formateurs, des orateurs externes et des professeurs de l'UCL ne sont pas que rassurants. Ce sont autant d'éléments qui enrichissent énormément le programme, qui est tout sauf strictement académique*". Une dimension nécessaire, car l'entreprise attend également un retour de son investissement, même si aucune attente concrète n'avait été formulée. "*Ceci dit, je n'ai d'ailleurs pas attendu pour partager avec mes collègues irlandais et actuellement, je fais déjà percoler toute une série de nouvelles choses en interne*".

Sa formation lui a, en outre, déjà permis d'être choisie comme coach dans le cadre d'un programme annuel dédié à l'innovation au sein de Mastercard et qui met en competition plusieurs équipes internes. Aujourd'hui, c'est elle qui aide à la mise en place de l'innovation au sein de son team. "*J'ai directement pu constater ce que la formation m'avait apporté pour me lancer dans ce projet !*"

Au final, elle retient aussi de cette expérience à la LSM la rencontre d'un grand nombre d'entreprises. D'entreprise belges, qui ont donc des procesus d'innovation fort différents de ceux d'une multinationale étrangère. "*C'est un enrichisement pour tous. Les échanges sont permanents et on apprend aussi énormément des autres, ce qui permet un regard sur ses propres pratiques*". Une mise ou remise en perspective, qui aide à mieux comprendre ce que l'on veut et peut vraiment mettre dans le mot innovation.

Fréquenter assidûment les start-up pour innover ? Oui, mais pas n'importe comment !

AUJOURD'HUI, STRATÉGIE ET INNOVATION SONT INDISSOCIABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE. PLUS AUCUNE STRATÉGIE D'ENTREPRISE NE PEUT S'ABSTENIR D'INTÉGRER DES CHOIX CLAIRS ET AMBITIEUX EN TERMES D'INNOVATION. PARLER DE STRATÉGIE IMPOSE DE FACTO DE PARLER D'INNOVATION. RESTE ENCORE À SAVOIR COMMENT INNOVER ?

par **Bruno WATTENBERGH**, Senior Advisor EY, et **Charles CARLIER**, Associé Tax EY

Cela fait déjà quelques années que les entreprises les plus performantes ont adopté ce que l'on appelle l'Open Innovation ou « innovation ouverte ». Plutôt que de travailler en silos internes pour imaginer les produits de demain, elles connectent leurs silos et étendent leur recherche à des communautés externes. Les start-up jouent un rôle important dans cette politique en apportant aux grandes entreprises l'agilité, la tolérance au risque et à l'ambiguïté nécessaire à cette innovation radicale. Mais cette politique ne donne pas toujours de bons résultats : choc culturel, problèmes de propriété intellectuelle, les obstacles sont nombreux. Et nombre de CEO se plaignent du manque de résultats concrets.

Monitorer des start-up, les acheter, nouer des partenariats avec elles sont des pistes crédibles pour innover. Mais ces pistes doivent s'intégrer dans une politique plus large de transformation du management et de la culture de l'entreprise. Pour rendre celle-ci plus vivante, plus agile, plus réactive, plus centrée sur le client, plus orientée vers le monde extérieur. Si recourir à des start-up pour innover est déjà en soi quelque chose de compliqué, transformer l'entreprise est encore plus compliqué. Alors comment faire ?

L'entreprise n'a pas vraiment le choix, elle doit à très court terme faire coexister une stratégie d'innovation ouverte vers l'extérieur, avec des start-up, avec une transformation progressive de l'entreprise. Et ces deux stratégies ne sont pas aussi antagonistes qu'elles peuvent le paraître : à court terme l'entreprise «achète» de l'innovation et de l'entrepreneuriat externe, à moyen et long terme elle évolue pour devenir elle-même plus entrepreneuriale.

Une des pistes pour accomplir ces deux mouvements stratégiques est de rejoindre un start-up studio comme il en existe plusieurs en Belgique (The factory @EY par exemple)... et de préférence un start-up studio qui connaisse la grande entreprise.

Ces studios sont une sorte de fabrique permettant de faciliter et d'accélérer la création et le développement de start-up, mais aussi d'augmenter considérablement leurs chances de succès. Ils disposent non seulement de conseillers expérimentés en business plan, en business modèle, en marketing, mais aussi des développeurs web, des experts en stratégie digitale ou en go-to-market et de coachs indépendants.

Si le premier objectif de ces studios est de soutenir la création d'entreprises innovantes susceptibles d'inventer les modèles de demain, les studios issus de grandes entreprises de consultance

> LES START-UP STUDIOS SONT UNE SORTE DE FABRIQUE PERMETTANT DE FACILITER ET D'ACCÉLÉRER LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE START-UP, MAIS AUSSI D'AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT LEURS CHANCES DE SUCCÈS.

ont aussi pour second objectif d'aider leurs moyennes et grandes entreprises clientes à innover plus radicalement, à acquérir une approche plus «lean», plus entrepreneuriale,... à combiner le meilleur du monde de la grande entreprise et des start-up.

Aujourd'hui, les studios performants ne se contentent plus de mettre en contact des start-up avec de grandes entreprises ou de fournir des développeurs webs pour tester de nouvelles solutions. Aujourd'hui, les studios performants aident également les grandes entreprises à amorcer leur transformation.

Pour ce faire, ces studios associent les meilleurs consultants de l'entreprise et surtout ceux qui ont à la fois une expertise technique pointue mais également l'esprit entrepreneurial nécessaire pour accompagner la start-up. Ces consultants travaillent sur la culture de l'entreprise , sur l'organigramme, sur la stratégie, sur la digitalisation de la relation client ou encore sur l'industrie 4.0 en associant les start-up et leurs coachs.

Notons en outre que l'environnement fiscal est aujourd'hui particulièrement favorable à l'innovation en Belgique, et à fortiori pour les start-up, considérant les divers incitants cumulables que sont la réduction de précompte professionnel pour chercheurs qui inclut depuis peu les bacheliers, le crédit d'impôt recherche ou la déduction pour investissement, le régime des droits d'auteur et surtout la nouvelle déduction pour revenus d'innovation qui fournissent une source indirecte de financement des activités innovantes que les entrepreneurs ne peuvent se permettre de négliger en vue d'améliorer la compétitivité de leur business plan. ■

Si vous souhaitez de plus amples informations au sujet des start-up, n'hésitez pas à contacter **Charles CARLIER**, Associé Tax (04/273.76.35, charles.carlier@be.ey.com) et **Bruno WATTENBERGH**, Senior Advisor (02/774.97.41, bruno.wattenbergh@be.ey.com) ou surfez sur www.ey.com/be.

EY
Building a better working world

MICE (Meeting Incentive Congress Event)

© visit.brussels - J. Jeanmart

© visit.brussels - Jean-Paul Remy

© visit.brussels - Jean-Paul Remy

Bruxelles, destination N°1 pour les congrès et les meetings en Europe

BRUXELLES PRÉSENTE DES ATOUTS TRÈS ATTRACTIFS POUR LES ORGANISATEURS DE CONGRÈS. SITUATION GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE, RÉSEAU SOLIDE D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, AMÉNAGEMENT DE LIEUX DE MEETING D'EXCEPTION... LA RÉPUTATION DE LA RÉGION N'EST PLUS À FAIRE. ZOOM SUR QUELQUES NOUVEAUTÉS PROPOSÉES AUX ORGANISATEURS DE CONGRÈS PAR LA CAPITALE DE L'EUROPE.

KEY WEST EVENT HALL : une modularité unique

Près du centre-ville, ce nouvel espace événementiel borde un site industriel et un ancien port, juste en face du canal. Il se différencie par ses lignes et structures peu communes : 6.000 m² d'entrepôts, 6 espaces allant de 80 m² à 2.200 m², pouvant accueillir de 50 à plus de 3.000 personnes. Cet espace exceptionnel offre aux planificateurs d'événements une occasion unique d'accéder à une myriade de possibilités créatives, flexibles et inspirantes !

BULTHAUP WOLUWE : un concept restaurant design

Authentique «espace de vie» où convivialité et architecture sont étroitement liés, le Bulthaup propose une cuisine showroom et un restaurant gastronomique. Tout est parfaitement conjugué dans un paysage majestueux de 850 m² où une impression de loft et de design architectural créent une atmosphère chaleureuse. Après votre événement, profitez des talents gastronomiques du Chef Pierre Godart qui sublime à merveille et en toute simplicité les denrées de saison.

DIGITYSER : un espace dédié aux communautés tech

Dans un espace architectural monumentaliste, ce lieu mixte accueille la plus grande communauté New Tech Hub en Belgique. Objectif : générer un écosystème propice aux échanges et au soutien à l'entreprenariat. Le point fort du lieu ? Son expérience et sa flexibilité dans les concepts d'événements (hackathon, ateliers, conférences...)

Intéressé par l'un de ces lieux ?

Contactez **Elisabeth VAN INGELGEM**, Director Convention & Association Bureau
+32 2 549 50 35, meetings@visit.brussels - **vwww.visit.brussels/meetings**

Bruxelles en quelques chiffres

- Destination N°1 pour les congrès en Europe & 2e dans le monde
- 210 lieux événementiels, avec une capacité allant de 10 à 10.000 personnes
- 200 hôtels, 20.000 chambres
- N°1 des villes durables européennes pour sa politique environnementale
- 183 nationalités
- 18.000 événements culturels chaque année
- 1.700 sociétés internationales basées à Bruxelles

visit.brussels : faire de votre événement un succès total

Un événement professionnel à Bruxelles ? Le visit.**brussels** Convention Bureau assure, grâce à son expertise, l'organisation et le bon déroulement de votre projet, en :

- vous mettant en relation avec les ressources adéquates et tous les avantages que Bruxelles peut vous offrir ;
- réalisant la promotion de votre événement ;
- faisant tout pour que vous vous sentiez chez vous à Bruxelles ;
- proposant un soutien financier en cas de besoin.

Vous souhaitez toucher plus de 8.000 top décideurs du gratin de l'économie belge et membres de l'UWE ?

Dynam!sme

est le magazine wallon qu'il vous faut : c'est le seul média B2B des décideurs d'entreprises depuis plus de 20 ans !

Contactez sans plus tarder la régie publicitaire afin d'obtenir les différentes formules possibles pour placer une annonce dans **Dynam!sme**, dans l'**UWE-news** ou sur le site **www.uwe.be**.

uwe
union wallonne des entreprises

Accélérer la création et le développement de l'activité économique en Wallonie

Contact

Carole MAWET, Target Advertising
+32 81 40 91 59 ou +32 497 22 44 45
carole.mawet@targetadvertising.be
www.dynamismewallon.be

Le Weekend du Client devient encore plus intéressant pour vous !

En effet, car Bancontact et Worldline vous gâtent encore plus pendant ce weekend festif du 6 au 7 octobre. Afin de vous remercier de votre collaboration, nous vous offrons la **gratuité de toutes les transactions Bancontact sans contact.***
Et ce pendant tout le weekend, quel que soit le montant !

Passez un excellent weekend !

Bancontact et Worldline
Principaux partenaires du Weekend du Client

06.10-07.10
WEEKEND du CLIENT
comeos ucm

Vous ne disposez pas encore d'un terminal sans contact ou de Bancontact dans votre commerce ?
Appelez Worldline au **078 151 024** (tarif local), ou envoyez un mail à **campaigns-belgium@worldline.com**

* Uniquement valable pour les clients Worldline.

Bancontact

Worldline